SOCIÉTÉ ANONYME

DES

ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE

LIÉGE (BELGIQUE)

NOUVEAUX

MOTEURS A GAZ & A PÉTROLE

SYSTÈME OTTO

Repro het MOT, Grimbergen

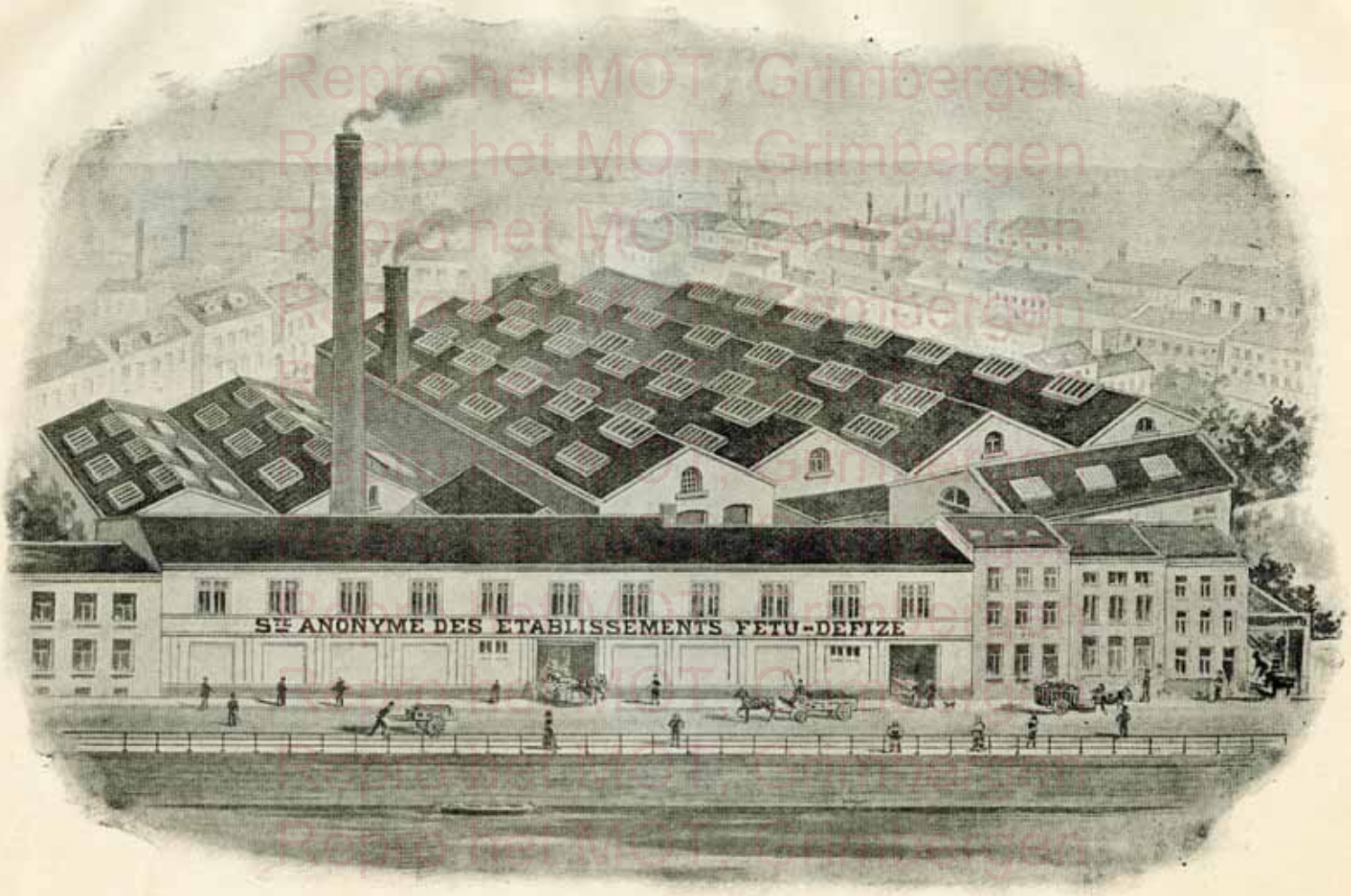

Repro het MOT, Grimbergen

W A 12 20

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE (LIÉGE Belgique)

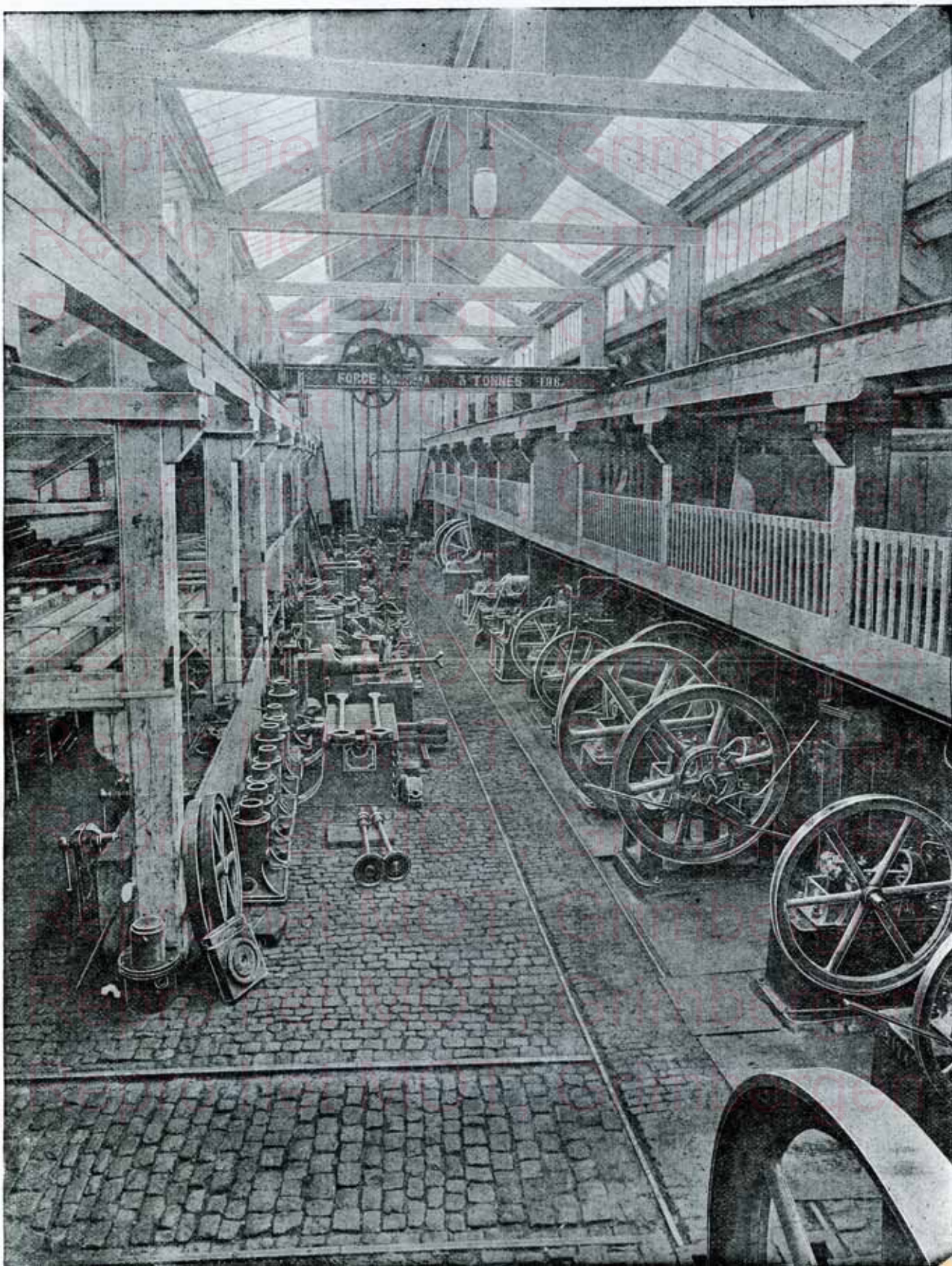

Repro het MOT, Grimbergen

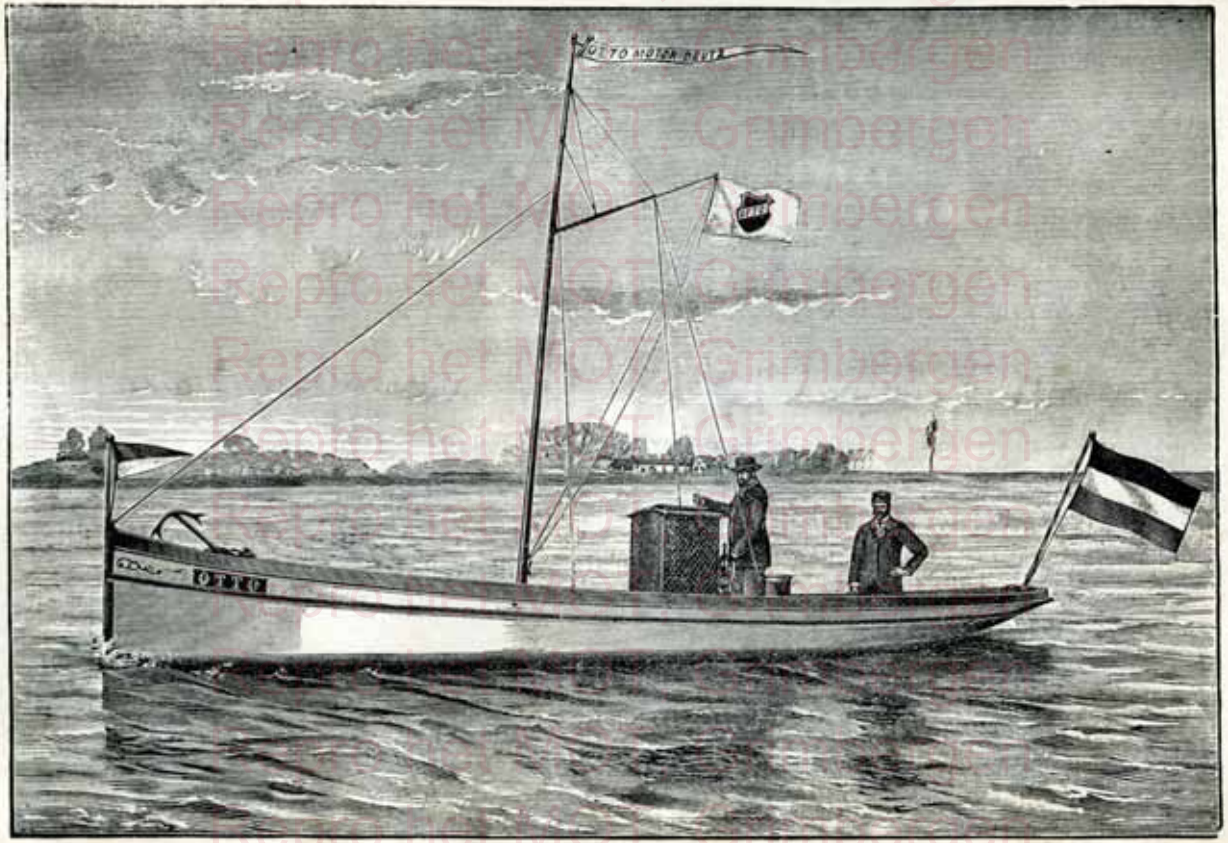

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

Repro het MOT, Grimbergen

NOUVEAUX

MOTEURS A GAZ OTTO

Repro het MOT, Grimbergen

MOTEURS A GAZ

Système OTTO

Les moteurs à gaz réunissent tous les avantages de la machine à vapeur sans présenter les inconvénients résultant de l'emploi des chaudières.

Leur marche régulière, la suppression des foyers et des chaudières, l'absence de fumée, de poussières et d'odeur, l'emplacement restreint qu'ils occupent, rendent leur installation facile dans tout local, même à l'étage des maisons habitées, et écartent tout danger d'incendie.

Ils n'exigent pas de surveillance continue, de sorte que le salaire du chauffeur est totalement supprimé. La mise en marche peut se faire à tout instant en allumant le bec de gaz et il suffit d'éteindre celui-ci pour arrêter le travail.

La consommation de gaz est, selon la force du moteur, de 1/2 à 3/4 mètre cube par cheval et par heure. Cette consommation diminue proportionnellement à l'effort à produire et est réglée automatiquement.

Nous garantissons la solidité, la bonne exécution et la marche irréprochable de nos moteurs et nous engageons à remplacer à nos frais toutes les pièces qui viendraient à se briser endéans les six premiers mois de la mise en marche, par suite d'un défaut dans la matière ou d'un vice de construction, pourvu qu'ils aient été installés par nos monteurs.

Avant leur expédition, nos moteurs sont essayés pendant plusieurs jours au frein de Prony, en vue de nous assurer de leur bonne marche

Notice relative aux Essais au Frein de Prony.

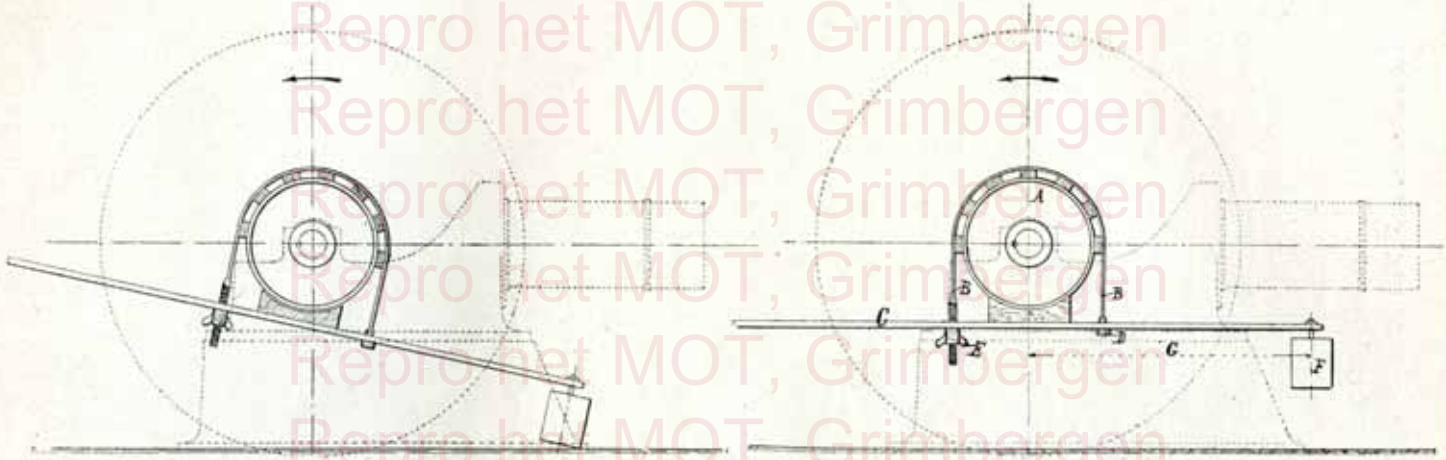

Notre longue expérience dans la fabrication et la vente des moteurs à Gaz et à Pétrole nous a prouvé que certains constructeurs et marchands de machines peu scrupuleux, spéculant sur l'inexpérience des industriels acheteurs d'une machine motrice, n'hésitent pas à leur fournir des moteurs d'une puissance notablement inférieure à celle qu'ils leur attribuent, voire des machines ayant déjà fonctionné et remises à neuf, en garantissant des consommations de gaz qui sont en réalité toujours dépassées de beaucoup et presque jamais vérifiées sérieusement.

Ces procédés, auxquels les maisons soucieuses de leur réputation se gardent scrupuleusement de recourir, nous ont amenés à établir un modèle de contrat d'achat résumant les garanties que tout constructeur sérieux doit être en mesure de donner, et sauvegardant complètement les intérêts de l'acheteur.

En publiant ce modèle de contrat, nous croyons rendre service à nombre d'industriels et estimons utile, pour leur édification, de résumer ci-après quelques renseignements pratiques qui leur permettront de vérifier avec facilité la puissance des machines motrices.

Le moyen le plus sûr et le plus pratique pour opérer ce contrôle consiste à appliquer au moteur le frein dit « de Prony », lequel peut être établi d'une façon très simple, suivant les indications du croquis ci-dessus.

Repro het MOT, Grimbergen

Il se compose : d'une poulie *A*, d'un diamètre quelconque, se calant sur l'arbre coudé du moteur ; d'une bande de tôle *B*, garnie de taquets en bois, embrassant la demi-circonférence de la poulie *A* ; d'une barre *C* à laquelle la bande de tôle *B* est attachée à demeure en *D* au moyen d'une tige taraudée avec écrou en *E* ; d'un poids *F* fixé à une extrémité de la barre horizontale, à une distance *G* bien déterminée de l'axe du moteur.

La poulie *A* avec le frein ainsi combiné étant placée et calée sur l'arbre à côté du volant, on lubrifie la poulie de façon à adoucir le frottement des sabots en bois sur la jante de celle-ci.

Le levier du frein, sous l'action du poids *F*, se trouve dans la position indiquée par le croquis de gauche, et, le moteur mis en marche, on serre progressivement l'écrou *E*, de façon à augmenter le frottement des taquets sur la poulie et à amener le levier dans une position horizontale.

Ce résultat obtenu, on contrôle pendant un certain temps le nombre de tours par minute de la machine et l'on détermine la force de celle-ci par la formule suivante : $\frac{6{,}28 \times G \times T \times F.}{4500}$ = Nombre de chevaux, *T* étant le nombre de tours par minute.

Exemple : un moteur faisant 200 tours par minute et soulevant un poids de 35 kilos placé à un mètre de distance de l'axe de l'arbre moteur, donne une puissance de $\frac{6{,}28 \times 1 \times 200 \times 35}{4500}$ soit 9 7/10 chevaux effectifs. Or, si la vitesse était ramenée à 180 tours, le moteur ne développerait plus que 8 7/10 chevaux. L'on voit donc que la force en chevaux d'une machine motrice diminue ou augmente proportionnellement au nombre de tours.

Voir liste « références » page 36.

Société Anonyme des ETABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

MOTEURS VERTICAUX DE 1 1/2 CHEVAL A 5 CHEVAUX

à Distribution par Soupapes et Allumage par tube, brevetés

(Modèle D V)

Les Moteurs verticaux remplacent les Moteurs horizontaux dans les cas où l'installation de ceux-ci est impossible par suite de manque de place.

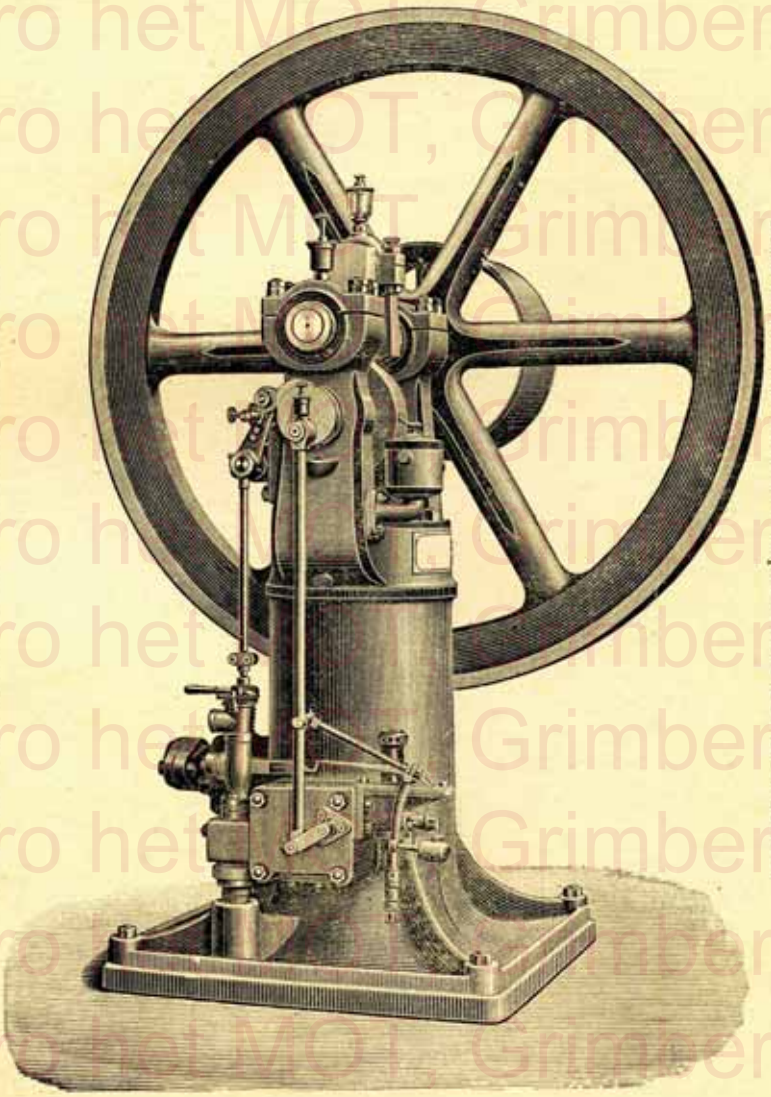

Les Moteurs verticaux sont construits avec les mêmes soins que les Moteurs horizontaux, dont le fonctionnement irréprochable est bien connu.

Repro het MOT, Grimbergen

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

PUISSANCE MAXIMA EN CHEVAUX EFFECTIFS	1 5/10	2 5/10	3 5/10	5
Prix du moteur . . . . . Fr.				
Diamètre de la poulie	0,200	0,300	0,400	0,450
Nombre de tours par minute	230	210	210	200
Largeur de la courroie	0,070	0,080	0,100	0,120
Puissance du compteur nécessaire . . . . . becs	10	20	30	30
Dépense de gaz garantie par cheval et par heure, les moteurs donnant toute leur puissance . . . . . litres				

Chaque moteur est muni des accessoires suivants : Un appareil de mise en marche, les boulons de fondation, une boite en fonte pour l'aspiration, une boîte en fonte pour la décharge, deux poches à gaz, la série complète de graisseurs, les clefs à écrous, trois tubes à incandescence et deux cercles de piston de rechange.

Nous ne facturons pas l'emballage lorsqu'il nous est retourné en bon état.

Reproduction Moteur Grimberghen

Moteurs horizontaux à un Cylindre, de un Cheval à trente-cinq Chevaux effectifs

à distribution par soupapes et allumage par tube (Mod. E N 3)

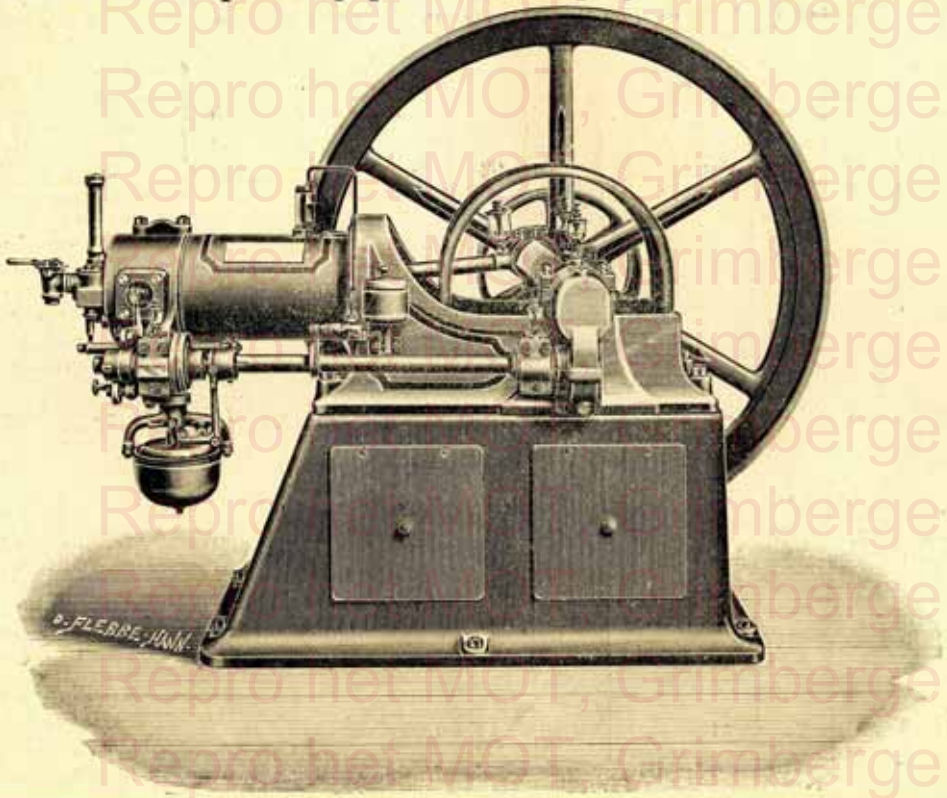

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

Repro het MOT, Grimbergen

Puissance maxima en Chevaux effectifs	2	3 2/10	5	7	9	12	15	17	21	23	30	35
Prix du moteur . . . . . Fr.												
Prix d'un soubassement en fonte avec boulons d'attache sur le sol . . . . . »												
Nombre de tours par minute .	250	250	240	240	230	200	200	200	200	200	200	200
Largeur de la courroie . . . »	0 070	0.080	0.100	0.120	0.140	0.140	0.150	0.170	0.180	0.180	0.200	0.210

PRIX DES MOTEURS SPÉCIALEMENT ÉTABLIS POUR LA PRODUCTION DE LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Avec un volant renforcé, arbre allongé et palier supplémentaire, sans poulie . . . . Ou avec 2 volants, dont l'un renforcé, sans palier supplémentaire ni poulie	Fr.											
Puissance du compteur à gaz nécessaire	becs	10	20	30	30	50	60	60	100	100	150	150	200
Dépense de gaz garantie par cheval et par heure les moteurs donnant toute leur puissance	litres											

Chaque moteur est muni des accessoires suivants : Un appareil de mise en marche, les boulons de fondation, une boîte en fonte pour la décharge, une boîte en fonte pour l'aspiration, deux poches à gaz en caoutchouc, la série complète de graisseurs, les clefs à écrous, trois tubes à incandescence et deux cercles de piston de rechange.

Nous ne facturons pas l'emballage lorsqu'il nous est retourné en bon état.

Repro het MOT, Grimbergen

MOTEURS HORIZONTAUX, Modèle G 6, de 50 à 165 Chevaux effectifs, à un Cylindre

et distribution par soupapes et allumage par tube (brevetés)

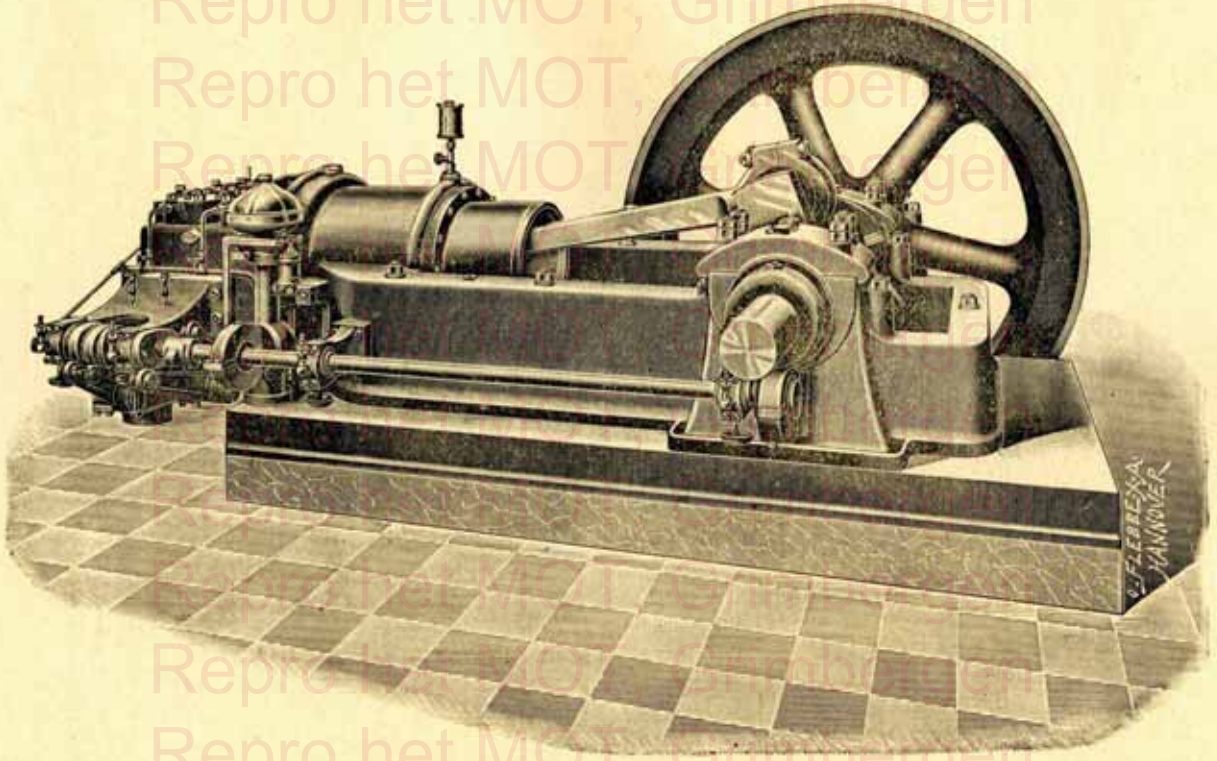

Repro het MOT, Grimbergen

Appareils générateurs
ET MOTEURS A GAZ PAUVRE

Les appareils générateurs comprennent essentiellement un gazogène alimenté d'anthracite ou de coke et un épurateur. L'air, aspiré automatiquement par le moteur à travers la grille et la charge de combustible, se combine au carbone et donne de l'oxyde de carbone.

Avant de passer sous la grille, l'air se sature de vapeur d'eau par son passage dans un vaporisateur utilisant le calorique perdu du gazogène. L'hydrogène de l'eau se combine au carbone et forme des hydrocarbures. Le pouvoir calorique du gaz est ainsi augmenté. Le gaz, au sortir du gazogène, traverse un épurateur à colonne de coke et à circulation d'eau, lequel abaisse considérablement la température du gaz et le débarrasse des poussières entraînées.

Les avantages du système sont les suivants :

1° Rendement au moins triple de celui donné par les meilleurs générateurs à vapeur ;

2° Suppression de la chaudière, indispensable aux gazogènes à vent soufflé ;

3° Suppression du gazomètre ;

4° Mise en marche immédiate ;

5° Absence de fumée, de poussière et d'odeur.

CONSOMMATION DE COMBUSTIBLE : Celle-ci est de :

0.4 à 0 5 kilog. d'anthracite par cheval et par heure ;

ou 0.6 à 0.8 kilog. de coke " " suivant la puissance du moteur employé, ce qui représente une dépense d'environ 1 centime par cheval et par heure.

Prospectus spécial et devis sont envoyés sur demande.

Repro het MOT, Grimbergen

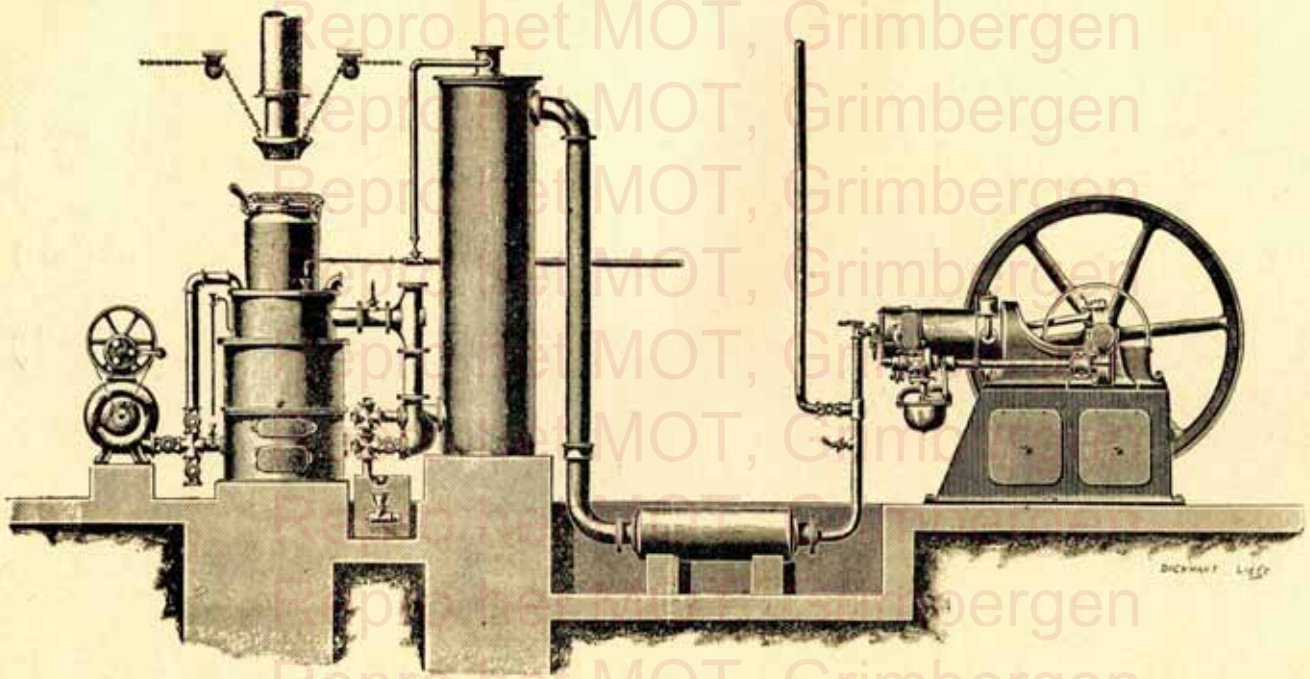

MOTEUR A GAZ PAUVRE

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

Repro het MOT, Grimbergen

REPRESENTANT à BRUXELLES
MICHEL DEBURE
68, AVENUE D'AUDERGHEM, 68

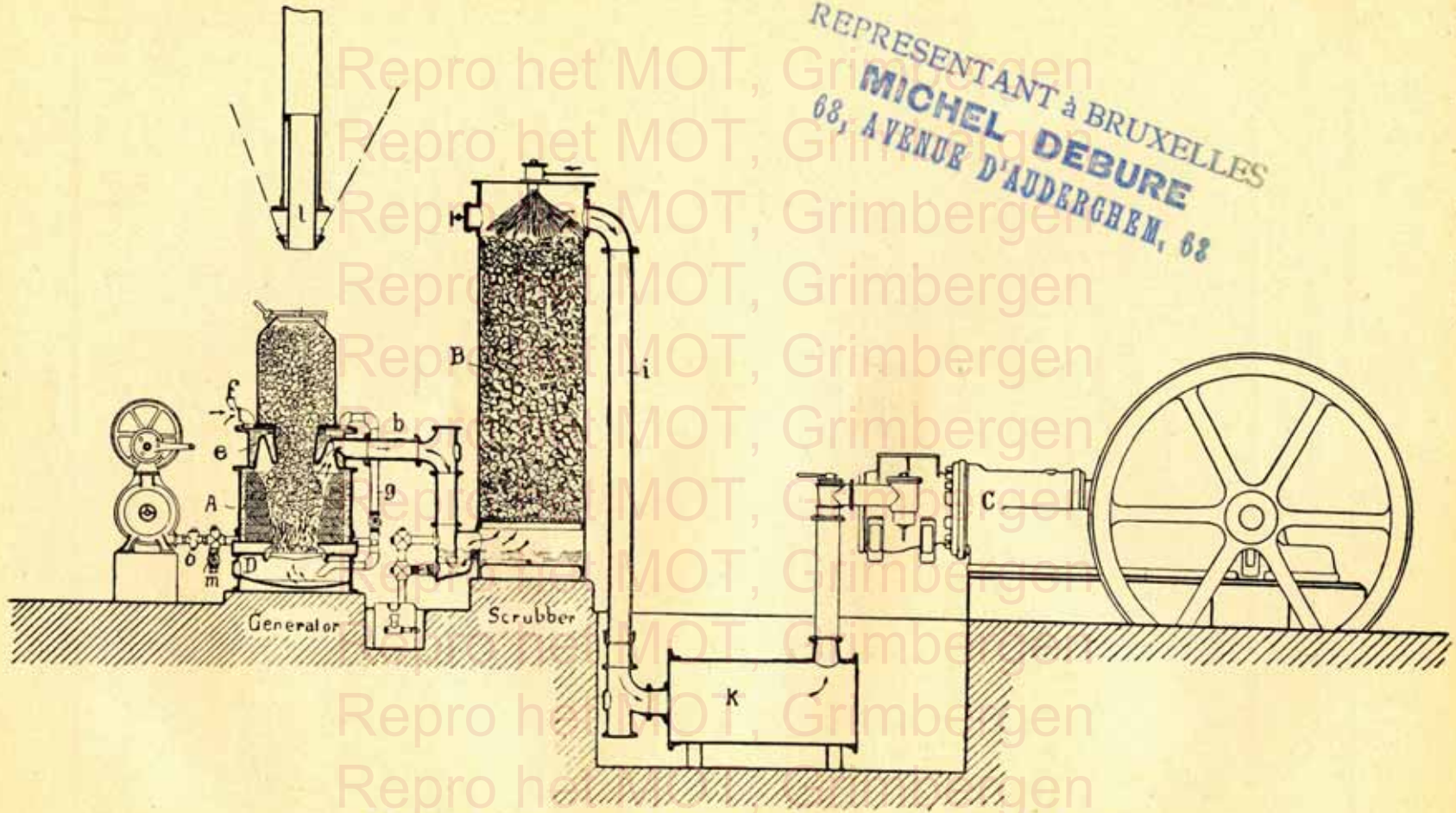

COUPE DU MOTEUR A GAZ PAUVRE

Repro het MOT, Grimbergen

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

NOTICE DESCRIPTIVE

DES

APPAREILS A GAZ PAUVRE

construits par la Société anonyme des Etablissements Fetu-Defize, à Liége

Nos gazogènes sont à aspiration directe du moteur sur le générateur. Ils diffèrent des anciens types en ce que la chaudière et le gazomètre sont supprimés. Le gaz est donc produit au fur et à mesure du besoin.

L'aspiration du moteur produit dans les conduites et appareils une dépression qui empêche toute fuite par les joints.

L'installation se compose essentiellement du générateur A et du scrubber B, allant au réservoir à gaz et de là au moteur.

Le générateur, de forme cylindrique, est chargé de coke ou d'anthracite.

La charge repose sur une grille. Elle est introduite par une trémie de grande capacité, renfermant le charbon d'alimentation.

La cuve du générateur est surmontée immédiatement du vaporisateur.

L'appel de gaz du moteur, dans chaque période d'aspiration, provoque l'entrée de l'air par l'ouverture F.

L'air lèche la surface de l'eau du vaporisateur, se charge de vapeur, passe sous la grille par le tuyau G et traverse la charge incandescente.

L'oxygène de l'air se combine au charbon et donne de l'oxyde de carbone, tandis que la vapeur d'eau produit du gaz à l'eau.

Au sortir du générateur, le gaz passe par la conduite H au scrubber B. Il se refroidit et abandonne ses poussières en traversant la colonne de coke du scrubber, laquelle est arrosée d'eau.

Le niveau de l'eau dans le vaporisateur est maintenu constant par un petit tuyau de trop plein K, qui ramène l'eau dans le cendrier où elle se vaporise.

Pendant le repos du moteur, le couvercle de la trémie est ouvert, la

cheminée abaissée et le robinet 3 ouvert. Il se produit, ainsi à travers le gazogène, un léger courant d'air qui suffit à l'entretien du feu.

Mise à feu. — On remplit à moitié le générateur de bois bien sec et le vaporisateur jusqu'au tuyau de trop plein. Il faut également remplir le réservoir de trop plein du scrubber. On abaisse la cheminée, puis on allume par le cendrier ; on ferme la porte de celui-ci, les robinets 4 du scrubber, 1 d'arrivée d'air et de vapeur, 3 d'arrivée d'air ; on ouvre le robinet 2 du ventilateur que l'on met en mouvement. Lorsque le bois est brûlé, on charge du charbon sur une hauteur de 15 à 20 centimètres et quand cette couche est incandescente, on remplit le gazogène jusqu'au sommet de la trémie, on continue à actionner le ventilateur jusqu'à ce que le gaz s'allume au robinet d'essai ; il convient alors de piquer un peu le feu. Pendant cette opération, le robinet 2 du ventilateur est fermé, on tire les mâchefers du feu, on referme les portes du foyer et on actionne de nouveau le ventilateur jusqu'à ce que le gaz brûle au bec d'essai C ; on ferme alors la trémie, on ouvre le robinet 4 du scrubber et on ferme l'arrivée d'eau de celui-ci ; on continue à actionner le ventilateur pendant quelques minutes c'est-à-dire jusqu'à ce que le gaz s'allume à un second bec d'essai, placé près du robinet du moteur. On peut alors procéder à la mise en marche de celui-ci.

Mise en marche du moteur. — On arrête le ventilateur, on ferme son robinet et on ouvre le robinet à air 3, on procède ensuite à la mise en train, puis, le moteur lancé, on ferme le robinet 3.

Alimentation du générateur. — Il convient de charger au plus tard après 5 heures de marche. Dans tous les cas, la trémie ne doit jamais se vider entièrement.

Nettoyage de la grille. — Des charbons de mauvaise qualité demandent, toutes les deux heures, l'enlèvement des mâchefers. On pique le feu par dessous la grille et par les portes du cendrier, de façon à pousser les mâchefers vers l'avant ou l'arrière du foyer.

Arrêt du moteur. — Le moteur s'arrête par la fermeture du robinet à gaz. On remplit la trémie, puis on abaisse la cheminée, on ferme les robinets 1 et 4 et on ouvre le robinet 3. De cette façon, il reste dans les conduites et appareils, du gaz en quantité suffisante pour la mise en train.

Pendant les repos, il convient d'arrêter l'arrivée d'eau au vaporisateur

et au scrubber. On profite des repos pour procéder au nettoyage du réservoir de trop plein, du scrubber, de la grille et du cendrier.

Si la cuve du gazogène était fortement obstruée par les mâchefers adhérents, il faudrait vider la cuve par le dessous et briser les mâchefers encore brûlants par la trémie.

Pour la nouvelle mise en marche, il suffit, après avoir enlevé les mâchefers formés pendant le repos, de donner quelques coups de ventilateur ; la cheminée a été préalablement abaissée. Lorsque le gaz brûle bien aux robinets d'essai, on procède à la mise en marche comme il est indiqué ci-dessus.

Nettoyage de la tuyauterie et du scrubber. — Il est prudent de faire ce nettoyage le jour et sans lampe. La tuyauterie sera visitée au moins une fois sur quatre semaines et, au besoin, nettoyée. Si la qualité du charbon laisse à désirer, le robinet et la soupape à gaz seront visités toutes les semaines. Le nettoyage du scrubber doit avoir lieu au bout de 9 à 12 mois. Pendant ce nettoyage, le générateur sera mis hors de service et le robinet 4 fermé.

Repro het MOT, Grimbergen

Société Anonyme des ETABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÉGE (Belgique)

NOUVEAU MOTEUR

à Pétrole ordinaire d'Eclairage

TYPE HORIZONTAL

A distribution par soupapes commandées et à allumage électrique

Modèle E N4

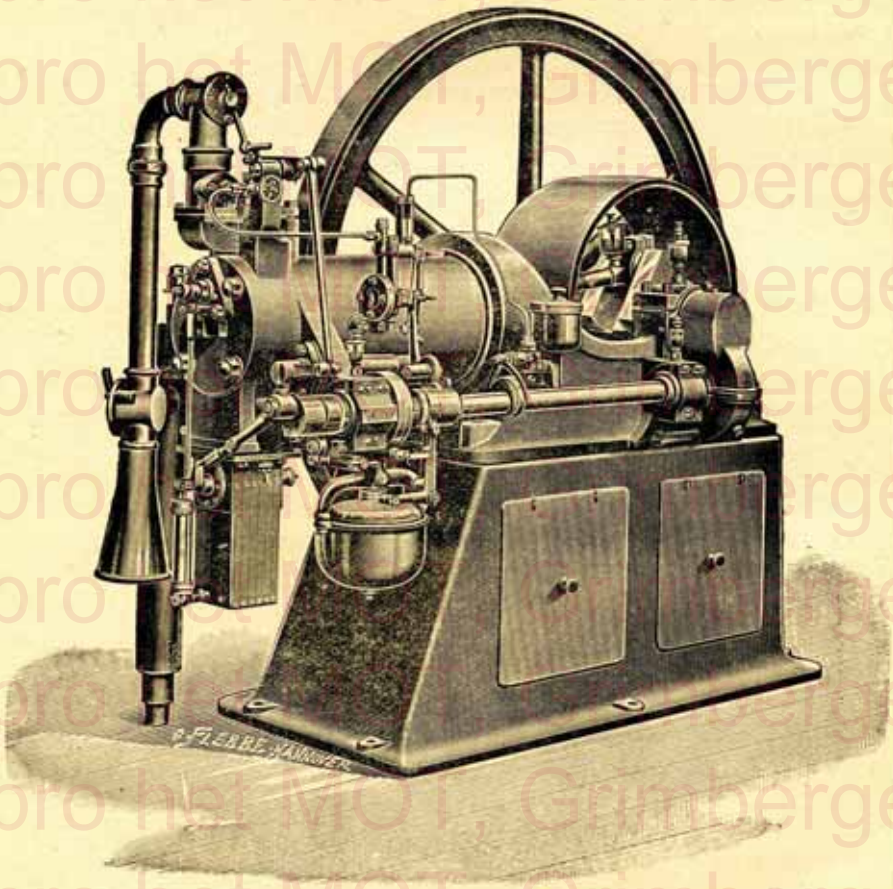

Dépense garantie de pétrole 400 à 550 grammes par cheval et par heure suivant la puissance du moteur.

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

NOUVEAUX MOTEURS A PÉTROLE

Système OTTO

TYPE HORIZONTAL, MODÈLE E N[4] A ALLUMAGE ÉLECTRIQUE

Les moteurs à pétrole possèdent tous les avantages de la machine à vapeur sans présenter les inconvénients résultant de l'emploi des chaudières.

Leur marche régulière, la suppression des foyers et des chaudières, l'absence de fumée, d'odeur et de poussières, l'emplacement restreint qu'ils occupent, rendent leur installation facile dans tout local, même à l'étage des maisons habitées.

Ils n'exigent pas de surveillance continue et le salaire du chauffeur est par ce fait totalement supprimé.

La consommation de pétrole par cheval effectif et par heure à pleine charge est de 0 k. 450 à 0 k 550, suivant la puissance du moteur. Cette consommation diminue proportionnellement à l'effort à produire et est réglée automatiquement.

Le mode d'allumage appliqué à ces moteurs (étincelles électriques produites à l'intérieur du cylindre) leur assure un fonctionnement régulier et écarte tous les risques d'incendie. De plus, l'absence de piles et d'accumulateurs rend la surveillance et l'entretien on ne peut plus faciles.

La mise en marche s'obtient instantanément au moyen de quelques gouttes de benzine. Le moteur est donc toujours prêt à fonctionner.

La vaporisation du pétrole est produite en utilisant la chaleur de la décharge, combinaison qui supprime radicalement les multiples inconvénients et les dangers des procédés de chauffage extérieur employés dans les autres systèmes.

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

Nous garantissons la solidité et le bon fonctionnement de nos moteurs et nous nous engageons à remplacer à nos frais toutes les pièces qui viendraient à se briser dans les six premiers mois de la mise en marche, par suite d'un défaut dans la matière ou d'un vice de construction, pourvu qu'ils aient été installés par nos monteurs.

Avant leur expédition, les moteurs sont essayés pendant plusieurs jours au frein de Prony, en vue de nous assurer de leur bonne marche.

Nous nous tenons à la disposition des industriels qui voudraient faire l'acquisition d'un moteur, pour étudier la disposition à donner aux transmissions et aux machines à mouvoir.

Voir liste « références » page 55.

Repro het MOT, Grimbergen

Puissance maxima en Chevaux effectifs	2	3 2/10	5	7	9	12	15	17	21	23	30	35
Prix du Moteur . . . . . fr.												
Prix du soubassement en fonte avec ses boulons . . . . . fr.												
Nombre de tours par minute . .	250	250	240	240	230	200	200	200	200	200	200	200
Largeur de la courroie	0.070	0.080	0.100	0.120	0.140	0.140	0.150	0.170	0.180	0.180	0.200	0.210

Prix des moteurs établis spécialement pour la production de la lumière électrique.

Avec un volant renforcé, arbre allongé et palier supplémentaire, sans poulie . . . . . Ou avec deux volants, dont l'un renforcé, sans palier supplémentaire ni poulie	Fr.											
Consommation garantie de pétrole par cheval et par heure.	Gmes											

Chaque moteur est muni d'un appareil de mise en marche, des boulons et plaques d'ancrage, d'un entonnoir d'aspiration, d'une boite en fonte pour la décharge, d'un réservoir à pétrole, de la série de graisseurs et de clefs à écrous ainsi que de diverses pièces de rechange. L'emballage n'est pas facturé lorsqu'il est retourné en bon état.

Repro het MOT, Grimbergen

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

Locomobiles à Pétrole ou à Benzine

(Système OTTO).

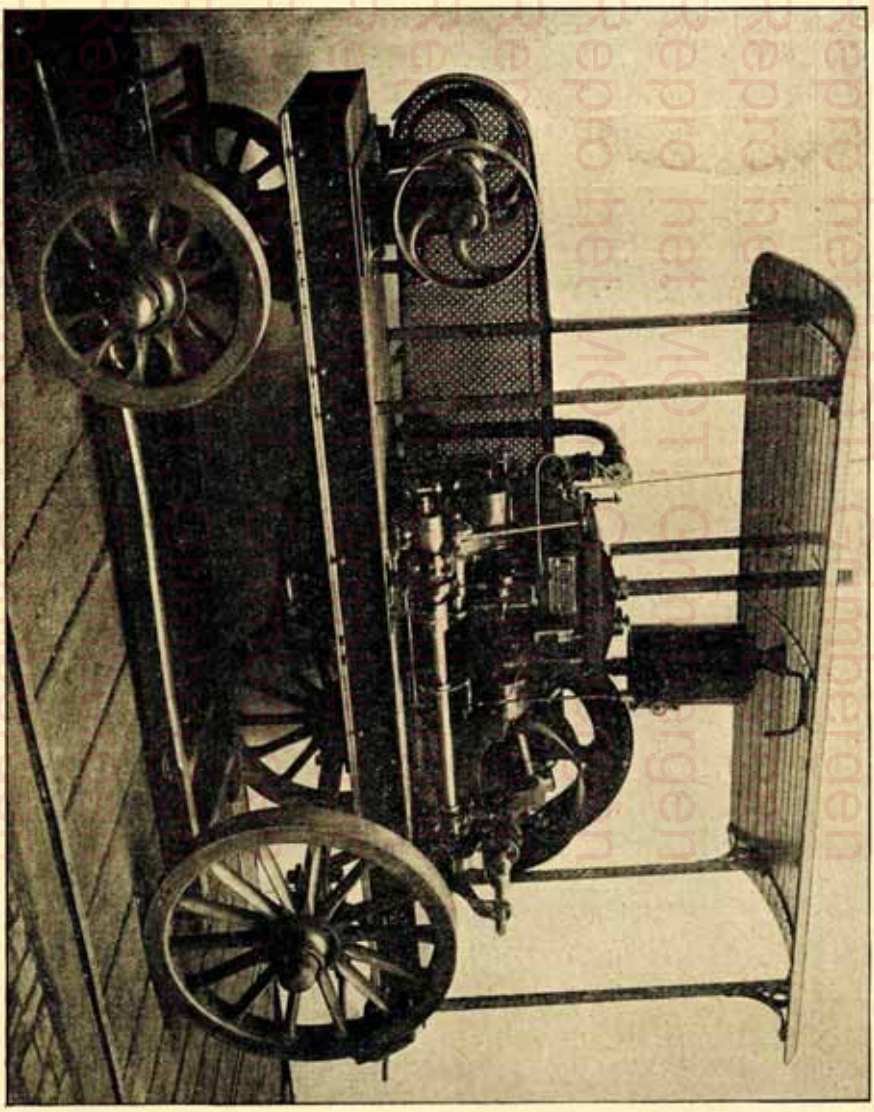

Repro het MOT, Grimbergen

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

Locomobiles à Pétrole ou à Benzine

Système OTTO.

La locomobile à pétrole ou à benzine du système Otto, présente, sur la locomobile à vapeur, les avantages principaux suivants :

1° **Absence absolue de tout danger d'explosion ou d'incendie,** aucune étincelle ni flamme quelconque ne pouvant se dégager à l'extérieur. Elle s'installe donc partout sans autorisation spéciale.

2° **Facilité de service. Transport de charbon et d'eau supprimé.** L'enveloppe du cylindre contient la quantité d'eau nécessaire pour assurer le refroidissement du cylindre de la machine (une centaine de litres environ) à laquelle il suffit d'ajouter quelques litres au bout de trois à quatre heures de marche pour compenser l'évaporation qui ne dépasse pas 1 1/2 litre à l'heure.

3° **Facilité de transport.** La machine prête à fonctionner, c'est-à-dire pourvue de la quantité de pétrole et d'eau nécessaire pour une marche ininterrompue de dix heures, est d'un poids relativement faible et peut être transportée partout avec la plus grande facilité.

La locomobile à vapeur dépense environ 5 kilogs de charbon par cheval et par heure, alors que la locomobile du système Otto dépense au maximum 1/2 kilogr. de pétrole ou de benzine également par cheval-heure

Le combustible nécessaire pour alimenter celle-ci pèse donc le dixième de celui de la locomobile à vapeur et est complètement consummé.

4° **Suppression du chauffeur.** La locomobile à pétrole n'exige aucune surveillance continue, de sorte que le salaire du chauffeur est complètement supprimé.

5° **Mise en marche immédiate.** Celle-ci peut se faire à chaque instant et n'exige aucun préparatif.

6° **Économie de marche.** La suppression du salaire du chauffeur, la dépense extrêmement réduite de combustible, laquelle est strictement proportionnée à la puissance développée et est réglée automatiquement, donnent à notre type de locomobile une supériorité incontestable sur la locomobile à vapeur au point de vue économique.

De plus, elle n'est astreinte comme celle-ci à des nettoyages périodiques et coûteux de chaudières et n'est pas soumise à la surveillance des agents de l'Etat.

Prix modique de la locomobile à pétrole comparativement à celui de la locomobile à vapeur.

Construction stable et solide répondant à toutes les exigences d'un service à la campagne ou dans les chantiers à ciel ouvert.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

DE LA

LOCOMOBILE A PÉTROLE OU A BENZINE

Le moteur est de type horizontal à allumage électrique et à distribution par soupapes. Il est monté avec ses accessoires sur un chariot en fer muni à l'arrière de deux grandes roues avec solide frein, et à l'avant de deux roues plus petites avec essieu pivotant.

Elles sont montées sur des essieux à un écartement suffisant pour assurer une grande stabilité au chariot et rendre facilement accessibles tous les organes du moteur. Le brancard est démontable.

Le réservoir à pétrole ou à benzine est monté sur le moteur et est d'une capacité suffisante pour une marche de dix heures à pleine charge.

Une transmission intermédiaire avec poulies fixe et folle, reliée au moteur par une courroie, communique également par courroie le mouvement à la machine à activer, de sorte qu'il est toujours facile d'arrêter celle-ci tout en laissant fonctionner le moteur.

La locomobile est fournie avec ou sans toiture, au gré de l'acheteur.

Repro het MOT, Grimbergen

Société anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

PUISSANCE ET PRIX DES LOCOMOBILES A PÉTROLE OU A BENZINE

Puissance maxima en chevaux effectifs	3 2/10	5	7	9	12	15	17	21	23
Poids de la locomobile complète									
Prix de la locomobile avec toiture . . . . . Fr.									
Prix de la locomobile sans toiture . . . . . Fr.									
Nombre de tours par minute de la transmission intermédiaire									

GARANTIES. — Nous garantissons la solidité, la bonne exécution et la marche irréprochable de nos locomobiles et nous engageons à remplacer à nos frais toutes les pièces quelconques qui viendraient à se briser, endéans les six premiers mois de la fourniture, par suite d'un défaut dans la matière ou d'un vice de construction.

Chacune de nos machines est essayée au frein de Prony pendant plusieurs jours avant la livraison, en vue de contrôler minutieusement sa régularité de marche, sa puissance et sa dépense de pétrole ou de benzine.

Toutes nos ventes sont traitées aux conditions d'un contrat-type spécifiant exactement les détails de la fourniture, toutes les garanties désirables de bonne construction et de rendement, de façon à sauvegarder complètement les droits et les intérêts de l'acheteur.

Repro het MOT, Grimbergen

Société Anonyme de ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

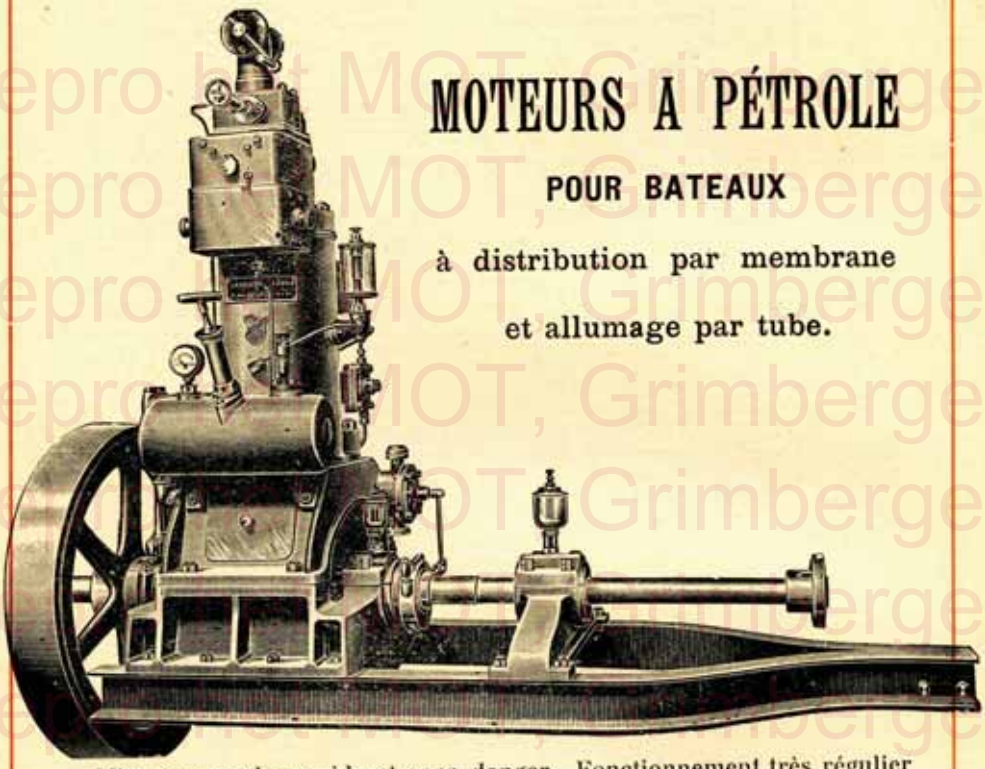

MOTEURS A PÉTROLE

POUR BATEAUX

à distribution par membrane

et allumage par tube.

Mise en marche rapide et sans danger. Fonctionnement très régulier Transmission sans courroie ni engrenage. Alimentation de pétrole par pompe. Graissage centralisé.

Hélice et Arbre de couche

Hélice en bronze spécial, inattaquable par les eaux salées. Nombre d'ailettes proportionné au diamètre de l'hélice. Arbre de couche en acier creux.

Repro het MOT, Grimbergen

Nouveaux Moteurs à Pétrole, *Système OTTO*

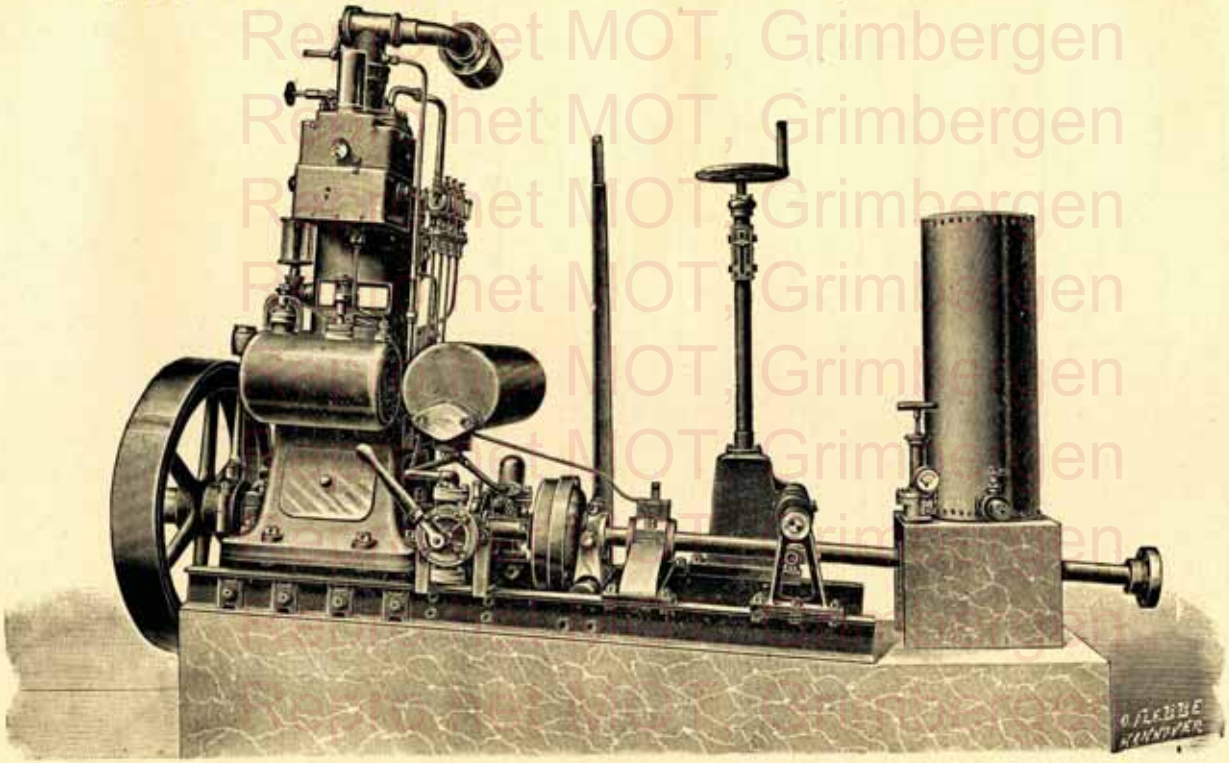

A distribution par membrane et allumage par tube, appliqués à la propulsion des bateaux, modèle H. P. S. et J. P. S.

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÉGE (Belgique)

Repro het MOT, Grimbergen

Nouveaux Moteurs à Pétrole, système Otto

appliqués à la marche des bateaux, à distribution par membrane et à allumage par tube

	MOTEURS A UN CYLINDRE									MOTEURS A DEUX CYLINDRES JUMEAUX					
Puissance maxima en chevaux effectifs .	3	4	5 1/2	7 1/2	10	12	14	20	25	13	17	22	28	40	50
Prix du moteur compl-t, avec pots d'aspiration, de décharge et de condensation, réservoirs à pétrole pour l'allumeur et pour la machine et pièce de rechange. Frs.															
Prix du cadre en fer avec pompe à eau de refroidissement robinet extérieur, filtre, palier avec arbre intermédiaire. Un accouplement fixe, un accouplement à friction, les appareils d'embrayage et de renversement pour l'accouplement et l'hélice . . . . . Frs.															
Prix de l'hélice complète en cuivre avec ailettes en métal malléable, arbre creux avec tige de commande, manchon mobile avec anneau en cuivre et tuyaux d'estambot à buselures en cuivre. Frs.															
Prix total des appareils ci-dessus . Frs.															
Poids total des pièces mécaniques. Kil.															

Société Anonyme des ETABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÉGE (Belgique)

Repro het MOT, Grimbergen

DESCRIPTION
DU
MOTEUR DE BATEAUX
et de ses Accessoires

Dispositions Générales. — Dans le but de faciliter l'installation à l'intérieur du bateau, du moteur et de ses accessoires, tels que pots d'aspiration et de décharge, pompe de refroidissement recevant la réaction de l'hélice, les mécanismes de commande etc. sont fixés sur un fort cadre en fers profilés faisant corps avec la charpente de la coque.

De cette façon le montage assure un parallélisme parfait dans les axes et évite tout danger d'échauffement des paliers.

Le montage comprend : la fixation du cadre, le raccordement de la conduite d'eau froide au robinet de prise et au récipient filtreur, le placement de la tuyauterie de décharge à l'arrière du bâteau et de l'enveloppe de la machine.

Changement de marche. — Nos hélices sont réversibles, c'est-à-dire que les ailettes en sont orientées au gré du pilote pour la pour la marche en avant, la marche en arrière et la position « stop ». L'hélice à ailettes présente sur les hélices fixes l'avantage de permettre la marche à différentes vitesses. L'orientation des ailettes est commandée soit par levier, pour les petits moteurs, soit par vis et volant, pour les machines plus puissantes.

Décharge. — Les gaz de la décharge sont d'abord refroidis par une injection d'eau débouchant à l'air libre à l'arrière bateau. Cette injection d'eau évite tout danger d'échauffement de la conduite de décharge et supprime toute odeur aux gaz évacués.

Graissage. — Le graissage est centralisé au moyen de graisseurs compte-gouttes ; le capitaine peut, de sa passerelle, les surveiller aisément.

Le tourillon de l'arbre moteur est lubrifié automatiquement pendant la marche.

Allumage. — L'allumage se fait par tube incandescent et brûleur au pétrole. Celui-ci reçoit de l'air carburé au pétrole sous pression ; son fonctionnement est absolument régulier et à l'abri de toute critique.

Mise en marche du moteur. — Notre distribution par membranes permet une mise en marche facile et surtout rapide. Après une aspiration lente, obtenue en agissant sur le volant, on projette brusquement celui-ci en arrière. Le mélange comprimé s'allume automatiquement et lance le moteur. Pour les moteurs de grande puissance, nous livrons un appareil breveté permettant de mettre en marche automatiquement.

Refroidissement du cylindre. — Il se fait par circulation d'eau froide obtenue par une petite pompe actionnée par le moteur. L'eau aspirée à la rivière est filtrée avant de passer à la pompe ; l'encrassement de celle-ci n'est donc pas à craindre.

Combustible. — Nos moteurs de bâteaux, modèle HPS et JPS marchent au pétrole ordinaire d'éclairage. Ils peuvent, sur demande péciale et moyennant quelques modifications, être alimentés à la benzine. Toutefois, nous recommandons tout spécialement l'emploi du pétrole, celui-ci étant beaucoup moins dangereux à manier que la benzine.

La dépense de pétrole par cheval-heure utile et à pleine charge reste toujours inférieure à 450 grammes avec du pétrole dont le poids spécifique atteint 0.8.

Garanties. — Nous garantissons la solidité, la bonne exécution et le fonctionnement irréprochable de nos moteurs.

Nous nous engageons à remplacer, à nos frais, toute pièce qui viendrait à se briser endéans les six premiers mois de la mise en marche par suite d'un défaut dans la matière ou d'un vice de construction.

Montage. — Les frais de montage sont fixés spécialement pour chaque cas.

Repro het MOT, Grimbergen

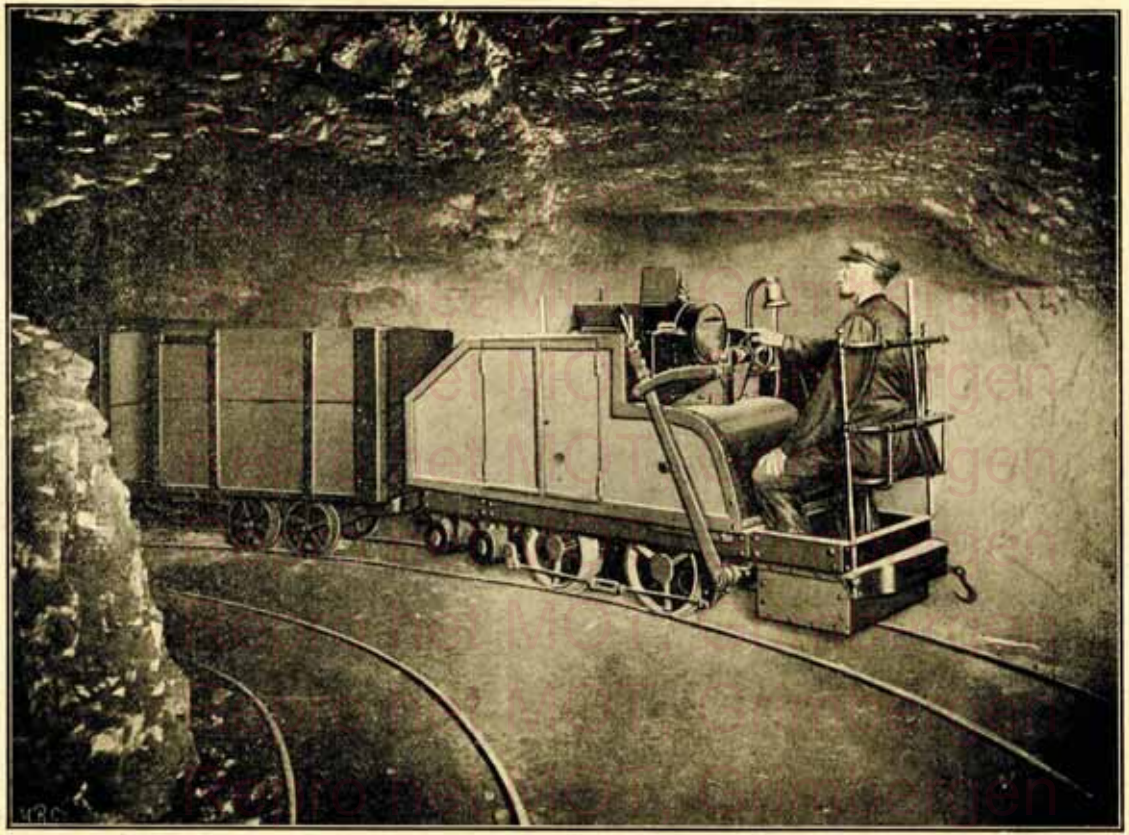

LOCOMOTIVE A BENZINE

pour voies étroites de mines, carrières, usines, travaux de terrassement, etc.

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÉGE (Belgique)

Repro het MOT, Grimbergen

Société Anonyme des ETABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

LOCOMOTIVES A BENZINE

pour voies étroites de mines, carrières, usines, travaux de terrassement, etc.

Dispositions Générales de la locomotive

La locomotive à benzine comprend essentiellement un moteur de notre type E N^4, fixé à un truc en fers profilés. Celui-ci repose sur les essieux par l'intermédiaire de ressorts à boudin. La transmission de mouvement se fait par engrenages et chaînes galles.

Les locomotives sont à une ou deux vitesses, tous les organes sont protégés par une enveloppe en tôle avec portes de visite.

Des précautions spéciales ont été prises pour nous conformer aux règlements de la police des mines et notamment aux conditions stipulées dans le rapport du 25 Juillet 1897 des Ingénieurs du Corps des Mines, relatives au transport des explosifs et à l'emploi des locomotives à benzine dans les mines grisouteuses.

Les réservoirs à benzine sont interchangeables et d'une très grande solidité ; le refroidissement du cylindre et de la culasse est assuré par une circulation d'eau, obtenue au moyen d'une petite pompe. Tout danger d'explosion, tant du côté de l'aspiration que de celui de la décharge, est écarté. L'aspiration de l'air se fait par une trompette à fourreau protégée par des toiles métalliques. La décharge s'effectue dans des pots à circulation d'eau. Les conduits et appareils de décharge sont disposés de telle sorte que les gaz brûlés ne peuvent s'échapper dans l'atmosphère qu'après un passage forcé dans l'eau de refroidissement.

Sous le rapport de la puissance, nos locomotives se divisent en trois types :

1° Locomotives de 6 HP, 2° de 8 HP et 3° de 12 HP.

Les locomotives de 6 HP sont à une vitesse et celles de 8 et 12 chevaux à deux vitesses. Il est du reste très facile de modifier la vitesse de la locomotive en agissant sur le régulateur au moyen d'un levier placé bien à portée de la main de l'ouvrier.

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

DIMENSIONS PRINCIPALES DES LOCOMOTIVES

Type de la locomotive	à une vitesse			à deux vitesses	
Puissance du moteur en chevaux.	6	8	12	8	12
Vitesse par heure en kilomètres.	4, 5-6	4, 5-6	4, 5-7, 2	5, 5-9	5, 4-12
Effort au crochet de traction, kil.	260-180	350-240	530-300	300-170	430-180
Longueur totale tampon compris.	2.800	3.000		3.250	3.400
Largeur totale	0.900	0.950		1.150	1.200
Hauteur sans l'enveloppe. . . .	1.400	1.500		1.550	1.700
Poids total en service, kil. . . .	2.600	3.100		3.700	4.700
Prix de la locomotive complète, frs.					

La vitesse maxima de marche est, suivant le désir du client, de 7, 2-7, 5 ou 9 kilomètres à l'heure, avec un minimum de 4,5 km. à l'heure.

Avantages principaux.

1° Indépendance de toute station centrale ;
2° Mise en marche instantanée et sans préparatifs d'aucune sorte ;
3° Conduite et entretien des plus faciles ;
4° Absence complète de fumée, d'odeur et d'étincelles à l'extérieur et, par suite, suppression de tout danger quelconque ;
5° Frais de consommation et d'entretien minimes : A pleine charge la consommation de benzine est de 400 grammes par cheval-heure. On peut compter que le prix de revient de la tonne kilométrique dans ces conditions est de 9 centimes, alors que la locomotive électrique ne dépense pas moins de 20 centimes par tonne kilométrique.

Nous nous tenons à la disposition des industriels qui voudraient avoir des renseignements complémentaires et nous prions ceux qui désirent recevoir une offre, de bien vouloir nous envoyer les renseignements suivants :

1° Puissance de la machine ;
2° Poids d'un wagonnet à charge et à vide ;
3° Vitesse maxima que l'on veut obtenir ;
4° Largeur de la voie ;
5° Profil des rails ;
6° Longueur totale de la voie à parcourir ;
7° La plus forte rampe à parcourir à vide et en charge ;
8° Rayon minima des courbes ;
9° Profil de la galerie dans laquelle doit circuler la locomotive ;
10° Croquis des buttées des wagonnets.

Garanties.

Nous garantissons la bonne exécution et la marche irréprochable de nos locomotives et nous engageons à remplacer à nos frais toute pièce qui viendrait à se briser endéans les six premiers mois de la mise en marche, par suite d'un défaut dans la matière ou d'un vice de construction.

Nous enverrons bien volontiers, sur demande, la liste des locomotives à benzine fournies en Allemagne et en Belgique.

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

LISTE DES MOTEURS

FOURNIS

par la Société Anonyme des Établissements FETU-DEFIZE

ACQUÉREURS		Puissance	Époque de fourniture
Alost			
Société Volksgeluk	Boulangerie	14 E3	1896
J. D'Haes-Blommaert	Bonneterie	10 E3	1897
Bosteels-Desmeth	»	10 E3	1898
Alex. De Vidts	»	5 EN3	1902
Andenne			
Garot	Marchand de bois	23 EN3	1902
F. Philippart	Terres Plastiques	10 E3	1900
Discry frères	Usages divers	14 E3	1901
Anderlecht			
Soc. Anon. l'*Ardoise d'Ecole*.		35 G4	1900
F. Van Droogenbroeck	Entrepreneur	12 EN3	1902
Angleur			
Usine à gaz	Pompes	2 1/2 E3	1899
Anvers			
Cox frères	Electricité	18 E3	1897
Soc. de la fab. Nationale de cigares p. la machine *Reuse*	Atelier	12 E3	1896
Id. id. id.	Electricité	25 E3	»
Emile Loons	Eclairage électrique	14 E3	1897
E. Stockmans et Cie	»	7 E3	»
Soc. an. de Publicité Anvers.	»	10 E3	»
Schotte et Van Eeckhout	»	10 E3	»
Fl. Huysmans	»	3 7/10 E3	»
Journal *Le Matin*	»	20 E3	1898
Soc. Produits d'Outre-Mer	»	25 E3	»
L. Stappers, constructeur	»	18 E3	»
H. Albert de Bary et Cie	»	12 E3	»
Janssens-Verhaes	Fabricant de chaussures	10 E3	1896
L. Stuckens	Mécanicien	7 E3	»
Dalmotte	»	5 E3	1897
L.-B. Donckers	»	7 E3	1898
R. Desmeth	Brasserie	7 E3	1896
Everaerts	»	5 E3	1897
Séghers et fils	Imprimerie	2 5/10 E3	1896
J. Derchain	»	1 1/2 D. V.	1899
Laporte et Cie	»	7 E3	»
La Maison Frère-Mayer	Droguerie	5 E3	1896
Cox frères	»	17 E3	1899

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Époque de fourniture
Ve Van Camp-Delaet. . . .	Boulangerie	10 E3	1897
Verboven et Ce, Société de Vereenigde Bakkers. . .	»	2 1/2 E3	1899
Soc. an. de Biseautage et Grav. Glace et Marmorite.	Usages divers	10 E3	1900
J. de Reyt	Constructeur	3 7/10 E3	»
Van Gauteren-Van de Vorst.	Fabricant de couleurs	5 E3	1897
Stoopen et Ce	Couleurs et vernis	14 E3	1898
G. Lizolle.	Charcuterie	2 5/10 E3	1897
M. Lemmens.	»	1 1/2 D. V.	1899
Backx	»	2 1/2 E3	1897
Dister	»	2 1/2 E3	1899
Vingerhoed	»	2 1/2 E3	1898
J. Van Busel.	»	1 1/2 D. V.	1898
Struyck	»	2 1/2 E3	»
J. Fierens.	Torréfaction du café	5 E3	1897
Van der Borght	»	5 E3	»
Carette.	»	3 7/10 E3	»
Baele frères.	»	3 7/10 E3	1898
L. Van Genechten	»	25 E3	»
Em. Van Rooy	»	5 E3	1899
Edmond Stevens	»	5 E3	»
Claes (salle de danse) . .	Orchestrion	1 1/2 D. V.	1897
Van de Wiele et Swiebbe. .	Fabrique de vélos	10 E3	1898
Vanderhaegen	Fabrique de limes	2 1/2 E3	»
G. Verhaert et Ce	Redressage des roues	10 E3	»
Van de Velde et Ce	Cerclage des roues	10 E3	»
C. Van Regemortel	Entrepreneur	3 7/10 E3	1899
Mundler et Maes	»	2 5/10 D. V.	1897
Hermans	Photographie	5 E3	1898
Latinie.	Diamantaire	7 E3	»
Latinie.	»	12 E3	1899
Aug. Lauwers	Sucrerie	3 7/10 E3	1898
Ve Aug. Lauwers	»	10 E3	»
Vaerewyck	Marbrerie	14 E3	»
C. Hynen-Sterckx.	Manufacture de tabacs	5 E3	»
A. Clayens et Vandenbussche	»	1 1/2 D. V.	1899
Somers-Stoffels	»	2 1/2 E3	»
Emile Gervais	Armurerie	2 1/2 E3	1898
Kahn et Schoen	Grains	12 E3	1899
F. Olbrechts.	Fabrique de limonades	2 1/2 E3	»
Eug. Dierckxens	Usages divers	5 E3	1900
G. de Pooter.	»	7 E3	»
Dussen	Fabricant de caisses	18 E3	1901
Société coopérative du Personnel de l'Etat. . . .	Usages divers	10 E3	1900
Dépôt de la Compag. Liebig	Fabrique de conserves	10 E3	»
Institut médical	Electricité	12 E3	1901
Remes et Peppe	Imprimeurs	1 4/10 E3	1900
Beelaerts	Tourneur	3 7/10 E3	»
Société anonyme Force . .	Electricité	5 E3	»
Lemière	Coutelier	1 4/10 E3	1901

Société Anonyme des ETABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÉGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
F.-C. Smeets	Constructeur	7 E3	1900
J. Weber	Brasserie-Eclair. électr.	5 E3	1901
Van Rompay	Ebéniste	5 E3	1900
Brughmans	Fabricant de tabacs	1 1/2 DV	»
Thibaut	Imprimeur	5 E3	1901
Jos. Bossyns	Boulangerie	5 E3	»
Houflain	Tabacs	1 1/2 DV	»
Roggemans et Lyzen	Polissage	5 E3	»
De Winter	Tourneur en cuivre	2 1/2 DV	»
Van der Ven et Milio	Cartonnage	5 E3	»
J.-B. Swolfs	Usages divers	1 1/2 DV	»
N. Wouters	Négociant en grains	5 E3	»
Bejai-Dejonge	Usages divers	7 E3	»
Raymackers et fils	Forgerons	5 DV	»
J.-P. Ballintyn et Cᵉ	Boulangerie	11 E3	»
Ch. Reynders et Cᵉ	Usages divers	5 E3	»
P. Wilms	Orgues	1 1/2 DV	»
Dietvorts	Fondeur	5 E3	1902
Herman et Cᵉ	Broyeurs	60 G6	»
Journal *La Métropole*	Lumière électrique	30 EN3	»
» »	»	25 EN3 gaz pauvre	»
J. Jacobs	Eaux gazeuses	5 EN3	»
E. Van Genechten	Usages divers	1 1/2 DV	»
F. Dierckx	Fabricant de meubles	17 EN3	»
L. Govaerts	Forgeron	5 EN3	»
Service des appareils mécanique de la Ville	Lumière électrique	1 4/10 E3	»
Th. Géruzet	Marbrerie	35 EN3 gaz pauvre	»
Arlon			
Soc. coopérative *La Presse Luxembourgeoise*	Imprimerie	5 E3	1898
E. Karlhausen	Manufacture de tabacs	2 1/2 E3	»
E. Toussaint	Ebéniste	10 E3	1900
M.-F. Barnich	Fabricant de tabacs	5 EN3	1902
Auderghem-lez-Bruxelles			
Société des Brasserie et Malterie d'Auderghem		7 E3	1899
Baume			
Société coop. *l'Avenir des Travailleurs.*	Boulangerie	5 E3	1896
Binche			
Houssière-Gravis	Fabricant de chaussures	2 1/2 E3	1897
Id.	»	7 E3	1899
Gueuse-Derave	»	10 E3	1900
Gravis-Hannecart	Boulanger	1 1/2 DV	»
G. Labrique	Travail du bois	5 EN3	1902

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS			Puissance	Epoque de fourniture
Blankenberghe				
Van Kertschaver		Brasserie	5 EN3	1902
Boom				
G. J. Olbrechts		Imprimerie	1 1/2 DV	1898
Emile Briat		Brasseur	1 1/2 DV	»
Jos. Van Reuzel		Fabric. de pains d'épices	5 E3	1899
Reyniers		Brasserie	3 1/2 DV	»
Borgoumont				
Sanatorium provincial des Tuberculeux		Electricité	27 EN3 gaz pauvre	1902
Boussu-lez-Mons				
E. et Ph. Pêcher		Brasserie	10 E3	1899
Bruges				
Etablissement du gaz		Usages divers	18 E3	1896
»	»	Pour l'école de tissage	12 E3	1898
»	»	Usine à gaz	2 1/2 E3	»
»	»	»	30 E3	1899
»	»	»	2 1/2 E3	1898
B. Verbrugghe		Boulangerie	5 E3	1897
Camille Magaert			1 4/10 E3	1898
Soc. des chemins de fer de la Flandre Orientale		Ateliers	2 1/2 E3	»
L. Herreboudt		Imprimerie	2 1/2 E3	1899
Ed. Hermans Macqué			4 1/2 DV	»
Schaeverbeek, Nève et Cie		Brasserie	4 1/2 DV	»
Ve Cauwez		»	10 E3	1900
Chemins de fer de la Flandre Occidentale		Ateliers	14 E3	1901
Desclée, De Brouwer & Cie		Imprimerie	20 E3	1900
Couvent des Dames Anglaises		Usages divers	9 EN3	1901
Hôpital Militaire		Pompe	3 7/10 E3	1902
Ch. Deswarte		Forgeron	7 EN3	»
Bruxelles				
Ville de Bruxelles		Service du gaz	10 E3	1897
»	»	»	35 G4	1898
»	»	Eclairage électrique 8 moteurs à 2 cylindres	120 F chacun	1897
»	»	Eclairage électrique 4 moteurs à 2 cylindres	60 F chacun	»

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Ville de Bruxelles	Ch. d'eau du Bois de la Cambre	50 G4	1897
» »	Ch. d'eau du Bois de la Cambre	50 G4	»
Soc. du Grand Bazar, boul. Anspach	Lumière électrique	70 G6	1898
Soc. du Grand Bazar, boul. Anspach	»	70 G6	»
J. de Neck	»	30 E3	»
Ch. Rey et Cie	»	10 E3	1896
Solvay et Cie	»	10 E3	1895
Jules Notte	»	14 E3	1898
Gustave Boty	»	30 E3	»
Gombeer	Bronzage	12 E3	1896
Van Elder	Denrées coloniales	14 E3	»
Rey & Cie	Imprimerie	10 E3	»
Rouffart	»	7 E3	»
Berqueman	»	3 7/10 E3	1898
Fr. Rein	»	5 E3	»
Chevalerias, Dressen et Cie.	»	5 E3	»
Société anon. *La Côte Libre.*	»	10 E3	1899
Journal *Le XXe Siècle*	»	10 E3	»
Journal *Le Patriote.*	»	25 E3	»
» »	»	35 G6	1900
A. et F. Vanderborght	»	1 4/10 E3	1899
H. Vankerkhoven	»	2 1/2 E3	»
L. Wintraeken et Cie.	»	5 E3	»
Jou. *Het Nieuws van den Dag*	»	10 E3	»
Sauté	»	1 1/2 E3	»
Hannot	Usages divers	10 E3	1895
Van Hove	»	5 E3	1896
Smeekens	»	5 E3	»
De Maerchalk	»	10 E3	»
A. Pauwels	»	20 E3	1897
Govaerts et Cie (Molenbeek)	»	10 E3	»
Achille Kaufmann	»	7 E3	»
Ch. Brées	»	7 E3	1895
Van Zuylen	»	2 1/2 DV	1898
Goossens-Thys	Appareils frigorifiques	12 E3	1896
Arends	» »	5 E3	»
Veuve de Winter et fils	Nickelage	7 E3	1897
» » »	»	10 E3	1898
Soc. de la Raffinerie Bruxel.	Usages divers	20 E3	1900
Alfred Lemonnier	Boulangerie du P. O. L.	14 E3	»
Théo de Witt	Biscautage de glace	10 E3	1896
Royer, frères	Boucherie (app. frigor.)	10 E3	1897
Lemière	Coutellerie	1 4/10 E3	»
A. De Clercq et fils	Fabricant de siphons	2 5/10 E3	»
Veuve De Clercq et fils	» »	7 E3	1898
Thommis et Eenens	Eaux gazeuses	2 1/2 E3	1899

Société Anonyme des ETABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÉGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Eug. Langhendries	Eaux gazeuses	3 7/10 E3	1899
Malvaux	Atelier de gravure	30 G4	1897
Paul Fisch	»	5 E3	1898
Société anonyme des Etablissements Jean Malvaux.	»	40 G6	1900
F. Pepermans et H. Henrijean.	Lithographes	7 E3	1899
Wolfers frères	Orfèvrerie	30 EN3	1902
A. Chocat	»	12 E3	1898
Otto Wiskemann	»	90 G6	1900
Govaerts & Cie	Fabricant de meubles	10 E3	1897
» »	» »	18 E3	»
De Cant	» »	7 E3	1899
Jules Fisse	Menuiserie artistique	12 E3	1898
Jean et Emile Watelet	Menuiserie	20 E3	1899
Contzen-Liesmons	Teinturerie	5 E3	1897
Van Volxem & Co	Usages divers	7 E3	1898
Julien Graffe	»	2 1/2 E3	»
Ecole Professionnelle de Typographie.	»	1 4/10 E3	»
E. Hellemans	Atelier de Gravure	3 7/10 E3	»
Haegemeyer et Nobbé	Fabrique de bouteilles	5 E3	»
A. Levy-Finger et ses fils.	Fabricant de couleurs	10 E3	»
Willocq-Bottin	Fabrique de lanternes	2 1/2 DV	»
Josz, fils et Cie	Revêtem. décor. en zinc	13 E3	»
Société Anglo-Américaine	Dorure-Argenture	5 E3	»
Pauwels	Fonderie d'or et d'argent	10 E3	»
R. De Ryck-Van Kerkhove	Fab. de queues de bill.	2 1/2 E3	»
F. Van Cutsem	Serrurerie	5 E3	1899
F. Beck & Cie	Appareil de chaufferie	2 1/2 DV	»
Magasin Old England	Ventilateur	2 1/2 DV	»
Ville de Bruxelles	Ecole de natation. Pomp.	14 E3	»
Cie Belge de construction d'Automobiles	Ateliers	10 E3	1900
L. Eeckelaert	Savonnerie	7 E3	»
Ch. Bulens	Imprimeur	25 E3	»
Thielemans	Menuiserie artistique	2 1/2 E3	»
Edgard Verbeeck	Fonderie de cuivre	10 E3	»
Boulang. Coop. du P. O. L.		14 E3	1900
Korté & Cie	Fabrique d'épingles	5 E3	»
J. Ponty	Appareils de brasserie	14 E3	1899
Janssens-Fossé	Mouture d'épices fines	5 E3	1900
Ruffoni, Janssens et Cie	Fabrique de lingerie	5 E3	1899
Gustave Day.	» »	12 E3	»
E. Terwagne	Marbrerie	18 E3	»
Vanderbeuren et Haseldonckx	Papiers en gros	10 E3	»
Smeekens	Cartonnage	14 E3	1898
Koot.	Emaillerie	10 E3	»
Polleunis-De Potter	Imprimeur	1 4/10 E3	1900
P.-J. De Vadder	Travail du bois	12 E3	»
L. Gebhard	Blanchisserie	5 E3	»
Ribeiro Silva	Usages divers	5 EN3	1902

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÉGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Société Coop. « La Presse Socialiste ».	Imprimerie	15 EN3	1902
Vandervelden	»	2 1/2 E3	1900
Buffet J. et Cº	Soufflage du verre	1 4/10 E3	»
Soupart	Fabricant de Câbles	10 E3	»
Demuylder-Crombez . . .	Fᵗ de formes et manneq.	5 E3	»
Baras	Marbrerie	5 E3	»
P. Salomon	Fabricant de corsets	3 7/10 E3	1901
Cnops et Cº	Usages divers	5 E3	»
Couvreur et Lefèvre . . .	» »	2 1/2 E3	»
Torley	Eclairage électrique	5 E3	»
Roovers et Catala. . . .	Usages divers	10 E3	»
Ch. Toulet	Fabricant de billards	10 E3	»
J.-B. Devroye	Constructeur	10 E3	»
Taymans et Cº	Usages divers	2 1/2 E3	»
M. Hoen	» »	5 EN3	»
Ch. Sergeys	Fabricant de Meubles	5 EN3	1902
J. Stalars	Articles de lingerie	15 EN3	»
Comp. Générale des Accumulateurs Electriques .		7 E3	»
A. Van den Torren . . .	Orfèvrerie	7 EN3	»
Joris-Bosmans	Coutellerie	3 2/10 EN3	»
L. Bejai-Dejonge	Torréfacteur	5 EN3	»
Société Coop. « La Presse Socialiste ».	Imprimerie	40 EN3	»
A. Deckers	Constructeur (Moteur à gaz pauvre)	25 EN3	»
L. Van Moer.	Constructeur	7 EN3	»
J. Buol	Pâtisserie	5 EN3	»
F. Van Buggenhoudt. . . .	Imprimerie	40 EN3	»
Jos. Stillemans	Constructeur	7 EN3	»
Charleroi			
Veuve Henri Stévart. . . .	Imprimerie	3 7/10 E3	1897
C. Delbove-Piérard	»	2 1/2 E3	1898
Journal « Le Pays Wallon »	»	10 E3	1899
F. Reyter.	»	2 5/10 E3	»
Société Anon. « La Presse Catholique »	»	10 E3	»
Soc. Electricité Hydraulique	Electricité	10 E3	1900
Em. Lambert-Wilmus . . .	Boulangerie	10 E3	1901
Eug. Mât	Sculpteur	3 2/10 EN3	1902
Châtelineau			
E. et G. Miaux frères . . .	Imprimerie	1 4/10 E3	1899
Biron-Soret	Négociant	10 E3	»
Ch. Mathieu	Fᵗ de Meubles	5 EN3	1902
Châtelet			
A. Charlier	Menuiserie	5 E3	1896
Wilmet-Baily	Meunerie	10 E3	1897

Société Anonyme des ETABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Chimay			
Comptoir Commercial	Electricité	7 E3	1900
Couillet			
C. Mathyssen-Hembersin	Distillerie	1 4/10 E3	1897
Augustin Maigret	Menuiserie	3 7/10 E3	»
V. Isaac	Fabricant de limes	2 1/2 E3	»
Dochain-Defer, Ingénieur	Lumière électrique	5 E3	1898
Courcelles			
Maghe-Gillekens		3 7/10 E3	1901
Courtrai			
Vandeleene frères	Entrepreneurs	14 E3	1901
A. Vandewiele et Sœur	Usages divers	2 1/2 E3	1899
T. Allaert	Entrepreneur	7 E3	1896
T. Allaert	Marchand de grains	10 E3	1900
Albert Vandamme	» »	7 E3	1897
Wyseur frères et sœurs	Tissage mécan. (Pour l'Ecole Industrielle)	18 E3	1898
Ecole Professionnelle	Tissage mécanique	18 E3	»
Ad. Salembier	Entrepreneur	12 EN3	1902
F. Brouckaert	Usages divers	5 EN3	»
Verheust-Nyst	Fabrique de tabacs	7 EN3	»
Dinant			
Moussoux	Usages divers	3 7/10 E3	1896
Poncin Fissette	» »	1 4/10 E3	»
Emile Marchal	Menuiserie	5 E3	1897
Usine à gaz	Pr l'écl. élect. du Casino	20 E3	1898
Dison			
G. Xhrouet	Fabrique d'eau gazeuse	5 E3	1898
H. Darimont	Coutellerie	1 4/10 E3	1900
Dour			
Soc. Coop. « Les Socialistes réunis »	Boulangerie	2 5/10 E3	1898
A. Thiry	Imprimeur	1 4/10 E3	1900
G. Cavenaile	Brasseur	10 E3	1901
Eecloo			
Baele frères	Brasserie	2 1/2 D. V.	1898
C. Moeyaert	Imprimerie	1 4/10 E3	»

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Fontaine-l'Evêque			
Delmiche		3 5/10 E3	1899
Gédéon Genin	Chaudronnerie	1 1/2 D. V.	1900
Frameries			
Dufrasne-Trivier	Imprimerie	1 1/2 D. V.	1900
Gand			
Zeppenfeld & De Beck	Lumière électrique	20 E3	1900
Edm. Eeckhaute	Imprimerie	2 1/2 E3	»
Matthys	Fabricant de brosses	5 E3	1896
Michiels	» tabacs	5 E3	»
Desloovere	Menuiserie	5 E3	»
A. Van der Meersche	Tourneur en bois	5 E3	1899
F. De Deyne	Ebénisterie	10 E3	»
Bouché-Vermeiren	»	2 1/2 E3	1897
Société anonyme du Phœnix	Pr le chât. d'eau du Bois de la Cambre, Bruxelles	50 G4	»
» » »	Id.	50 G4	»
» » »	Pr usine à gaz Bruxelles	35 G4	»
Couvent des Frères de la Charité	Eclairage électrique	25 E3	1902
Pante et Masquelier	» »	7 E3	1899
V. De Moerloose	» »	2 1/2 E3	»
Université de Gand	Laborat. de mécanique	10 E3	1898
O.Lanckman-Van Hanswyck	Fonderie de cuivre	3 7/10 E3	»
Louis Goossens	» »	5 E3	1900
H. Botte-Marchand	Coutellerie	1 1/2 D. V.	1898
Th. Byl	Fab. de volets mécaniq.	5 E3	»
Alph. Michiels	Manufacture de tabacs.	1 1/2 D. V.	»
H. Mortier	» »	1 4/10 E3	1899
Journal « Le Bien Public »	Imprimerie	3 7/10 E3	1898
F. et R. Buyck, frères	»	25 E3	1899
Th. Meyvaert	Miroiterie	10 E3	»
Société Coop. « Vooruit »	Ascenseur	3 7/10 E3	»
E. Deconinck et Cie	Plaques photographiq.	3 7/10 E3	1900
Bertrand et Veesaert	Brasserie	8 E3	1898
Cardon	»	10 E3	1900
Van den Abeele	Fab. de pains d'épices	3 7/10 E3	»
Declercq frères	Constructeurs	20 E3	1901
V. Moerman	Contructeur	7 E3	»
De Weerdt-Beaumont	Fabrique de limes	7 E3	»
Is. Cansse	Entrepreneur	10 E3	»
Taekels	Papiers photographiq.	3 7/10 E3	»
Jos. Dewilde	Atelier de construction	14 E3	1900
Vanden Bulcke	Imprimeur	1 4/10 E3	1901
Eug. Bonne	Brasseur	10 E3	»
Verschueren-Maes	Eclairage électrique	3 7/10 E3	»
Henry Van Kan	Tonnellerie	10 E3	»

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Pante et Masquelier	Constructeurs	12 E3	1902
Ant. De Langhe	Horticulteur	1 4/10 E3	»
R. Van Herreweghe	Entrepreneur	25 E3	»
Laboratoire de chimie de l'Université		2 1/2 D. V.	»
Cracco et frère	Lumière électrique	15 EN3	»
Gilly			
J. Degrève	Fabricant de tabacs	2 5 10 E3	1896
Alph. Fourneaux	Fabricant de courroies	3 7/10 E3	1898
Jean Fontaine	Quincaillerie	12 E3	»
» »	»	7 E3	»
J.-L. Vanot	Mécanicien	3 7/10 E3	»
Stordeur frères	Constructeurs	10 E3	1900
Grivegnée			
J. Stelsy	Boulanger	2 1/2 E3	1902
Haine-St-Pierre			
Société des Verreries de Mariemont		10 E3	1898
Hal			
A. Renaux	Fabrique de biscuits	5 E3	1899
Duforest	Eclairage électrique	12 E3	1901
Hasselt			
J.-A. Vryen et Sœurs	Imprimerie	1 4/10 D	1899
Alf. Claessen-Willems	Boulanger	1 4/10 D. V.	1901
Herstal			
Ant. Delnooz	Fabricant d'eau gazeuse	2 1/2 E3	1898
Usine à gaz	Usages divers	3 7/10 E3	1899
Dewé-Bailly	Fabr. de quincaillerie	5 E3	1896
Delaveu-Benoit	Marchand de bois	20 E3	1902
Vercheval-Tassin	Mécanicien	1 1/2 D. V.	1897
Hubert Defawe	»	10 E3	»
H. de Saint-Hubert	»	10 E3	1898
H. Olivier	Refor. des can. de fusils	7 E3	1895
Ch. Bayard	Fonderie de cuivre	10 E3	1900
N. Puraye	Fab. de pièces d'armes	7 E3	»
Baptiste Dechesne	Fab. de pièces d'armes	3 7/10 E3	1899
H. Darimont	Fabricant de boulons	7 E3	1898
Jacquemart	Fab. de pièces d'armes	25 EN3 gaz pauvre	1902
Leclercq-Castadot	Constructeur	7 E3	1900
Declay-Jodogne	Industriel	2 1/2 E3	»
D'Heur-Kimbron	»	7 E3	»

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Defawe et Dupont	Fonderie	10 E3	1901
Delrez et Bayens	Industriels	10 E3	»
Dessart-Renoir	Constructeur	15 EN3	»
Lambert-Paes	»	gaz pauvre 5 EN3	»
Hodimont			
Baronheid	Tissage mécanique	37/10 E3	1898
Hoedeng-Goegnies			
Em. Van Laethem	Tabacs	25/10 E3	1901
Huy			
Constant Boden	Coutellerie	1 1/2 D. V.	1897
Veuve Lamis	Imprimerie	1 4/10 E3	»
J. Jopken	Fabric. de ferblanterie	2 1/2 D. V.	1899
J. Preud'homme-Prion	Constructeur	7 D. V.	»
Thiry et Cie	Lumière électrique	14 E3	1900
Thiry et Cie	Fonderie	12 E3	1897
Charbonnel	Constructeur	2 1/2 E3	1900
M. Petitqueux	Laminoirs à plomb	100 C.6	1902
Ixelles			
Moïse Ducœur	Menuiserie	14 E3	1896
Jemappes-lez-Mons			
Ecole Industrielle	Electricité	25/10 E3	»
Veuve Brousmiche	Fabricant de vinaigre et de moutarde	5 E3	1897
J. Dresselaers-Glorieux	Imprimerie	1 4/10 E3	1898
Evrard-Houdart	Fabricant de tabacs	1 4/10 E3	1900
Cocriamont-Briquet	Industriel	5 E3	1901
Jette-Saint-Pierre			
A. F. Koot	Emaillerie	10 E3	1899
Jumet			
Fernand Biernaux	Brasserie-Malterie	5 E3	»
Ledeberg-lez-Gand			
Primo		37/10 E3	»
Van de Putte-Van Peteghem	Constructeur	1 1/2 DV	1900
Stevens	Usages divers	14 E3	1896
Soc. coopér. « Chempostel »		2 1/2 E3	1901

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Lessines			
J. Frezin	Fabricant	2 1/2 E3	1902
La Louvière			
Lequinne	Boulanger	2 1/2 D. V.	1900
Liége			
J. B. Sluter	Appareils d'éclairage	3 7/10 E3	1899
Université de Liége	Institut Electro-Techniq.	30 E3	»
Debras et Theunissen, Magasin du Drapeau Belge, Maestricht	Electrique	18 E3	1897
Cie Internation. d'Electricité	Eclair. du Grand Bazar de Bruxelles	70 G6	1898
» »	Eclair. du Grand Bazar de Bruxelles	70 G6	»
Société Anonyme Belge des Brûleurs Frensch	Eclairage électrique	3 7/10 E3	1897
Debras et Theunissen frères	»	20 E3	»
S. Haenen	»	10 E3	»
Soc. coop. « La Populaire »	»	20 E3	1898
» »	»	7 E3	»
Soc. coopér. « St-Joseph »	Boulangerie	14 E3	1896
Dossin	»	1 1/2 D. V.	1897
Bloch frères	»	5 E3	1898
Mottard frères et sœurs	Brasserie	10 E3	1896
Lambert	»	7 E3	1897
Laurent	»	5 E3	»
Dejardin	»	7 E3	1899
L.-J. et H. Wéra frères	Constructeurs	10 E3	1896
Georges Pétry	»	10 E3	1899
G. Dehousse	»	10 E3	»
Truffaut frères	»	10 E3	»
A. et V. Evrard frères	»	5 E3	»
J. Lissoir-Dechesne	»	3 7/10 E3	»
Veuve A. Wéry	»	3 7/10 E3	1897
M. Hoyoux	»	5 E3	1899
Henri Alexandre	Serrurerie	3 7/10 E3	1898
J. Boulanger	»	3 7/10 E3	»
Lummerzheim et Co	Fabricants de bicyclettes	7 E3	»
A. Degotte	Fabricant de bascules	2 1/2 E3	»
Robert Doflein	Fabricant de limes	5 E3	»
Leunenschloss et Co	» »	15 EN3	»
J. Cornélis	Fabricant de vis	35 G6	1900
A. Kratzer	Coutellerie	1 5/10 DV	1899
J. Lejeune	Forgeron	5 E3	1897
Soc. anon. pr la fab. d'armes à feu (Pirlot et Frésart)	Fabricant d'Armes	3 7/10 E3	1896

Société Anonyme des ETABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Jacquet	Pièces d'armes et de vélocipèdes	10 E3	1896
Veuve Piermain	» » »	7 E3	»
Bareau	Reforeur de canons de fusils	3 7/10 E3	1897
F. Courally	Fabricant d'armes	2 1/2 DV	»
Laurent Hardy	Reforeur de canons	10 E3	»
Jean Holzapers	» » »	7 E3	»
Genet	Fabric. de bois de fusils	7 E3	»
Soc. Ano. des Établissements Pieper	Fabrique d'armes	18 E3	1899
H. et L. Houssa frères	Fonderie	3 7/10 E3	1897
Eug. Foulon	»	5 E3	»
H. Lechat et J. Candèze	Fonderie en cuivre	10 E3	1899
Lambert Houssa	Tourneur en cuivre	1 1/2 E3	1898
L. Houssa	» »	2 1/2 E3	1899
Joseph Tabury	» »	1 4/10 DV	»
Aug. Donneux	» »	1 4/10 E3	1900
Botte	Coutellerie	2 1/2 E3	»
F. Rahier	Fabr. de volets mécan.	10 E3	1898
Alph. Bonjean	» » »	12 E3	1899
Veuve Crahay et fils	Nickelage et émaillage	7 E3	1897
Oscar Joguenne	» »	7 E3	»
Bains et Lav. d'Outremeuse	Essoreuse	1 4/10 DV	»
Humblet frères	Carrosserie	5 E3	»
Wéra	Menuisier-modeleur	2 5/10 E3	1896
Jos. Defize	Tourneur en bois	1 1/2 E3	1898
Hanson	Sciage du bois	5 E3	1899
Falise-Pirotte	Fabricant de meubles	12 E3	»
Clément Déom	» »	14 E3	»
Bénard	Imprimerie	20 E3	1896
Journal la *Gazette de Liége*	»	14 E3	1897
G. Faust	»	7 E3	»
Lamine	»	1 1/2 DV	»
Henri Poncelet	»	5 E3	1901
H. Simon et Fils	»	1 1/2 DV	1898
Journal l'*Express*	»	10 E3	»
Veuve Vaillant-Carmanne	»	3 7/10 E3	»
Veuve Thiriart-Delfosse	»	1 4/10 E3	1899
Julien Wasseige	»	1 4/10 E3	»
Corombelle	»	1 4/10 E3	1897
Ch. Desoer	»	5 E3	1898
Soc. Liégeoise de construction de machines	Service des eaux de la Ville de Tournai	10 E3	1897
Schram-Lekeu	Teinturerie	5 E3	»
Winandy frères	Denrées coloniales	2 1/2 E3	1898
F. Beaujean-Soetemans	»	1 1/2 DV	1897
Veuve Dyck	»	1 4/10 E3	»
A. Colin-Dumoulin	»	5 E3	1898
A. Wiser	»	2 1/2 DV	1899
Doise	Fabricant de tabacs	5 E3	1898
Jean Denis	Fabric. d'eaux gazeuses	2 1/2 E3	»

Société Anonyme des ETABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Époque de fourniture
Société des Eaux gazeuses	Fabric. d'eaux gazeuses	5 E3	1899
Société des Ferronneries Artistiques Liégeoises	Forge	7 E3	1898
J. Moës-Pansaerts	Soutirage de la bière	1 1/2 E3	»
C. Caron	Fabricant de courroies	1 4/10 E3	1899
Pierre Louis	Industriel	1 1/2 E3	»
J. Boons-Timmermans.	Charcuterie	5 E3	1901
Veuve Dabin	»	1 4/10 E3	1899
J. Versie	Argenteur	12 E3	»
A.-J. Dreschers	Boulangerie	2 5/10 E3	1900
J. Scheepers.	Atelier de polissage	3 7/10 E3	»
Soc. A. de Prod. Galvanisés.	Ateliers	14 E3	»
Halleux-Gulikers	Manufacture de tabacs	3 7/10 E3	»
Mottet et Cie	Polissage et Scierie	20 E3	»
H. Radoux	Fab. de pièces d'armes	20 E3	»
Soc. Coop. « La Populaire »	Meunerie	7 DV	1899
H. Dirx-Patinet.	Pâtissier	2 1/2 E3	»
L. Gillard	»	1 4/10 E3	»
Société Anonyme du Gaz	Pompes	2 1/2 E3	»
Jean Juprelle	Repousseur en métaux	2 5/10 E3	1900
Veuve Hody	Scierie mécanique	10 E3	»
J. Monseur	Volets mécaniques	10 E3	»
Imprimerie Liégeoise	Ateliers	5 E3	1901
Kempgens	Eaux gazeuses	2 1/2 D. V.	1900
Mouton frères	Brasserie	7 E3	»
Tasquin	Fonderie	2 1/2 D. V.	»
Troqua	Tournage	1 4/10 E3	»
Lechat, J. Candèze	Fonderie de cuivre	20 E3	»
Soc. Anonyme des Produits Galvanisés	Electricité	14 E3	»
Larminier	Entrepreneur	12 E3	»
Société Dumont et Cie	Tabacs	10 E3	»
Soc. Anonyme du gaz	Pompes	2 1/2 E3	»
»	»	id.	1901
Etienne Renard	Monte-charges	2 1/2 E3	1900
G. Cloes	Electricité	10 E3	»
J. Schmidt	Polisseur	10 E3	»
Maréchal	Constructeur	3 7/10 E3	»
Dewied et Thiry	Charcuterie	2 5/10 E3	»
J. Charlier	Electricité	5 E3	»
Journal « La Dépêche »	Imprimerie	2/12 E3	1901
Van Zuylen frères	Tabacs	12 E3	»
Sœurs des Pauvres	Pompes	1 4/10 E3	»
A. et E. Chevron	Imprimeurs	3 7/10 E3	»
Lissoir-Debeur.	Constructeur	10 E3	»
Lambrecht	Travail du bois	10 E3	»
Mabille.	Menuiserie	12 E3	»
A. Leclerq	Menuisier-Modeleur	7 E3	1902
Mangé frères	Fondeurs	14 E3	1901
Meuffels-Warnant et Cie	Armes	5 EN3	»
Paul Borgnet	Galvanisateur	42 EN3	1902
Grand Bazar.	Lumière électrique	50 G6 gaz pauvre	1903

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Ecole de Mécanique	Ateliers	7 EN3	1902
J. Lenders	Serrurier	10 E3	»
Moïse Hardy	Constructeur	9 EN3	»
Em. Thurion	»	3 2/10 EN3	»
A. Masson	Entrepreneur	9 EN3	»
L. Rasquin	Mécanicien	5 EN3	»
Olivier	Imprimeur	2 EN3	»
Sacré-Notermans	Serrurier	3 7/10 E3	»
Noël Prunier	Travail du bois	9 EN3	»
Lacroix et Janssens	Usages divers	12 EN3	»
Collard-Guérin	Fabricant de limes	5 EN3	»
Winant frères	Scierie	9 EN3	»
Vve Ed. Protin	Imprimerie	3 2/10 EN3	»
Van Galen	Bandagiste	1 4/10 E3	»
Usines Béduwé	Constructeurs	20 EN3 gaz pauvre	»
Lierre			
Verberckt-Eyskens	Lumière électrique	20 EN3 gaz pauvre	1903
Lodelinsart			
Descamp	Tourneur en bois	3 7/10 E3	1900
Lokeren			
Van Duyse frères	Fabricants de bouchons	35 EN3	1902
Louvain			
Alph. Beullens & Co	Fonderie de cloches	5 E3	1901
Jos. Vanderhulst	Ebénisterie artistique	18 E3	»
Hub. Couteau	Fabricant de moutarde	7 EN3	1902
José Van Aerschodt	Usages divers	5 EN3	»
Malines			
Dirickx-Beke	Imprimerie	2 5/10 E3	1896
Steurs-Bussers	»	2 1/2 E3	1899
Séminaire de Malines	Usages divers	2 5/10 E3	1897
Couvent des Frères Mineurs	»	1 5/10 DV	1898
Van Genechten	Fabricant de meubles	5 E3	1899
Lamoers	Orgue	1 1/2 DV	»
Ch. Goris	Menuiserie	5 E3	1900
G. Decoen-Van Seuningen	»	10 E3	»
Nauvelaerts	Tourneur en cuivre	5 E3	1901
Beelaerts et fils	Fondeurs	3 7/10 E3	»
Van de Ven	Scierie	2 1/2 E3	»
Mertens frères	Travail du bois	10 E3	1902
A. Durieux-Stévens	Tourneur en cuivre	1 1/2 DV	1901
Huyghebaert-Olbrechts	Constructeur	5 E3	»

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
J. B. Dentener	Constructeur	1 1/2 DV	1901
Em. Relens-Davus	»	2 1/2 E3	1902
Hendrickx	Fabricant de meubles	12 EN3	»
Fré Lamon	Lumière électrique	20 E3	»
Van Paaschen	Tourneur en cuivre	5 EN3	»
Manage			
Emile Landercy	Fabricant de tabacs	1 1/2 D. V.	1898
Maeseyck			
Van Venckenray	Imprimeur	1 4/10 E3	1900
Marchienne-au-Pont			
Léon Beghin	Fabricant de tabacs	1 1/2 D. V.	1897
J. Bertrand	Imprimerie	1 4/10 E3	1900
Vve A. Permeke	Gazier	2 1/2 E3	»
Marcinelle			
Ransy	Modeleur	5 E3	1901
Mariemont			
Maison des Ouvriers	Eclairage électrique	18 E3	1899
Château de M. Warocqué	» »	30 E3	»
Menin			
Société des chemins de fer de la Flande Occidentale	Ateliers	2 1/2 E3	1898
Middelkerke			
Service des Eaux	Deux moteurs de	10 E3	1901
Molenbeeck			
Darimont frères	Imprimerie	2 1/2 E3	1900
Monceau-sur-Sambre			
Jules Gottignies	Manufacture de tabacs	3 7/10 E3	1898
Mons			
Thiemann-Vlemincks		1 4/10 E3	1896
Usine à gaz	Eclairage électrique	12 E3	1897
Victor Leclercq	Coutellerie	1 5/10 D. V.	»
Société anonyme du gaz de Mons et de Nimy	Usages divers	5 D. V.	1898
Aug. Bouillez	Entrep. de carrosserie	5 D. V.	»
A. Thomas	Ingénieur	7 E3	1899
V. Bedoret	Constructeur	7 E3	»
Vandendaele-Donnez	Fabricant de tabacs	2 1/2 E3	1901
Caulier frères	Brasseurs	25 EN3	1902

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Montigny-sur-Sambre			
A. Cordier-Panier	Fabricant de tabacs	2 5/10 E3	1896
Mouscron			
Parmentier-Bonte	Négociant	2 1/2 E3	1902
George Verbeke	»	3 2/10 EN3	»
Namur			
Hubert Thiébaut	Eaux gazeuses	2 5/10 E3	1896
G. Asslinger	Boulangerie	1 4/10 E3	1900
Tichon-Noël	Fabricant de tabacs	2 1/2 E3	1901
A. Devaux	Coutellerie	3 7/10 E3	1902
Nivelles			
Victor Hargot	Mécanicien	10 E3	1898
Ostende			
Société Excelsior	Ventilateur	3 7/10 E3	1899
Société Anonyme Excelsior pr la conserve du poisson	Ventilateur	12 E3	»
Feys frères	Brasseurs	5 E3	1901
Ch. Mundorff	Usages divers	1 1/2 DV	»
Aug. Stracké	» »	2 1/2 E3	»
Quiévrain			
L. Dartevelde	Boulanger	1 1/2 DV	»
Sucrerie Olivier		5 E3	»
Renaix			
Léon Foulon	Entrepreneur	12 E3	»
J. Quintin	Fabricant	15 EN3	1902
Roulers			
Ed. Coussée-Facon		2 1/2 E3	1898
De Meester	Imprimerie	2 1/2 E3	»
Melsems-Dewilde	Constructeur	3 4/10 E3	1901
Saint-André-lez-Bruges			
Van Hille	Constructeur	2 1/2 E3	1900
Saint-Josse-ten-Noode			
Usine à gaz	2 moteurs de	10 E3	1901
Pelgrims frères	Tabacs	3 7/10 E3	1902

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Saint-Nicolas-lez-Liége			
J. Bierna	Menuiserie	7 E3	1901
Saint-Trond			
Goffin-Streignart	Boulangerie	9 EN3	1902
Laermans	Tanneur	10 E3	1897
H. Vanwest-Dubois	Imprimeur	1 4/10 E3	1900
Ch. De Bève	Tabacs	1 4/10 E3	»
Em. Hendrickx-De Coster	Fondeur	9 EN3	1902
Spa			
Fassotte-Klein	Boulangerie	1 1/2 D. V.	1900
Compère	Electricien	5 E3	»
Baronne de Zualart	Eclairage électrique	5 E3	»
Usine à gaz	Extracteur	3 7/10 E3	1902
Statte-Huy			
Louis Thonnet	Savonnerie	10 E3	1900
C. Lamproie-Longrée	Monte-Charges	3 2/10 EN3	1902
Termonde			
E. Neefs	Boulangerie	2 1/2 E3	1900
Soc. Anon. Escaut et Dendre	Fabrique de chaussures	14 E3	1901
De Boever		2 1/2 E3	»
Thuin			
Modérant Michot	Maître-Marinier	50 E5 gaz pauvre	1903
Tirlemont			
Couvent des Frères Alexiens	Lumière électrique	12 E3	1898
Usine à gaz de Tirlemont	Pompes	2 1/2 E3	1899
» »	»	3 2/10 EN3	1902
Tournai			
Ville de Tournai	Service des Eaux	10 E3	1897
F. Loiseau	Fab. de poulies en bois	1 1/2 E3	1898
Ed. Halin	Entrepreneur	3 7/10 E3	»
»	»	5 E3	»
Desclée, de Brouwer et Cie	Editeurs	5 E3	1899
Desclée, Lefèbre et Cie	»	5 E3	»
Soc. anonyme des Carrières de Tournai	Usages divers	5 EN3	1902
Séminaire de Tournai	Eclairage électrique	15 E3	1901

Repro het MOT, Grimbergen

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

ACQUÉREURS		Puissance	Epoque de fourniture
Turnhout			
Neeskens-Verhulst	Tabacs	3 1/2 E3	1900
Verviers			
Gérard Dasse pr M. G. Peltzer	Lumière électrique	7 E3	1897
Capelle-Thiriard, Proprié. du Grand Bazar	» »	7 E3	1900
Aug. Dombard	» »	7 E3	1898
A. Lacroix et fils	Imprimerie	1 4/10 E3	1897
L.-J. Crouquet et fils. . . .	» »	14 E3	1899
Cat. Hotermans	Denrées coloniales	2 1/2 E3	1897
G. Jordans	Pâtisserie	1 4/10 E3	1899
Jean Defraiteur	Boulangerie	10 E3	1900
Wertz frères	Fondeurs en cuivre	5 E3	1899
F. Valençon et Co.	Mécaniciens	3 7/10 E3	»
Iwan Simonis	Filateur	7 E3	»
Ecole supér. des Textiles. .	Tissage	18 E3	1897
Starck frères	Nettoyage des laines	3 7/10 E3	1899
Bertrand	Chaussures	5 E3	1900
M. Derine.	Eclairage électrique	10 E3	1901
Iwan Decloux	Fabr. de pains d'épices	3 7/10 E3	1902
Wasmuël			
Société des Usines à gaz Réunies	Eclairage électrique	20 E3	1898

Repro het MOT, Grimbergen

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

Liste des Moteurs à Pétrole fournis en Belgique

Adrien Keelhoof, Ingénieur, à Néerpelt	10	E 3
Institut Kneipp, Pompe et éclairage élect., Kain-lez-Tournay.	6	E
Hoyois, Menuiserie, Mont s/Marchienne	6	E
Van den Dungen, fabricant de tabacs, Bruxelles.	8	»
Blomart, boulanger, Ecaussinnes	1	»
Steinier, photographie, Heyst s/Mer	2	»
Joiris fils, fabrique de beurre, Jemeppe-lez-Liege	2	»
Warnant-Créon, pièces d'armes, Hognée-Cheratte	2	»
Havard, distillerie, Jupille-lez- Liége	2	»
Quadens, diamantaire, Nylen-lez-Lierre	2	»
Beauduin et Cie, sucrerie, Froidmont-lez-Tournai	2	»
Pierquet-Poinbœuf, fabricant de tabacs, à Beaumont	5	H
Fort de la Chartreuse, à Liége	2	H
Vanderstraeten-Solvay, à Groenendael, éclairage électrique	7	H 2 v.
Wasserführ et Ce, à Haeren	10	H
Remy et Ce, à Wygmael (Louvain)	5	H
Roland-Fiasse, fabricant d'eaux gazeuzes, Seilles-Andenne.	2 1/2	E 3
De Decker, Château Kessel-Loo	5	H
Lamberts-Van Robbroeck, à Terhaegen (Boom)	3 5/10	E 3
Désiré Wéry, industriel, Jumet-Houbois	5	E 3
M. le Comte de Baillet, Dunck (par Eeckeren)	10	H 2 v.
Thiernagant-Deprez, estampeur, Wandre	5	E 3
Ve F. De Clercq et Fils, eaux gazeuses, Bruxelles	3 5/10	E 3
Simonis, meunier, à Jupille	16	E 3
American Petroleum Ce, à Sclessin	10	E 3
Soc. Anonyme des Verreries en flaconnages, à Momignies	20	E 3
Soc. Anonyme des Tonnelleries d'Everghem, à Lixhe-lez-Visé.	20	E 3
J. B. Etienne, propriétaire de carroussel, à Ougrée	7	H 2 v.
Noirfalize-Thiernesse, entrepreneur, à Tilff	2 4/10	E 3
L. Van Peteghem, à Waerschot-lez-Gand	1 4/10	E 3
Diesbeck frères, à Braine-l'Alleud	7	E 3
Aquarius-Beurskens, à Montegnée	10	E 3
Dolders-Rasquinet, à Jupille	1	E
L. Braekmans, imprimeur, Brecht	2 1/2	E 3
Pétrus Ooms, diamantaire, à Viersel-Dorp	1 1/2	E 3
Em. Dewinter, meunier, à Brasschaet	16	E 3
J. H. Regnier-Oury, à Pepinster	2 1/2	E 3
Brugman-De Waha, à Ermeton (Namur)	2 1/2	E 3
Soc. Robinetterie et Chaudronnerie de Cuivre, à Liége	3 7/10	E 3
Fort de Huy, pompes	3 7/10	E 3
Morren-Godin, Château de Tharoul-Modave	10	E 3
A. Thiran, marbrier, à Maredret	20	E 4
Soc. Anonyme des Charbonnages du Houssu, à Haine St-Paul.	5	E 4
» » » »	7	E 4
Administration communale de Thy-le-Château	3 7/10	E 3
Syndicat Agricole Liégeois, à Fexhe-le-Haut-Clocher	16	E 4
Nicodème et fils, à Noville-les-Bois	16	E 4
Société coopérative Laiterie d'Ortho, à Ortho.	3 1/2	E 4
Ed. Collin, marbrier, à Yvoir	2 1/2	E 4
Haerens frères, à Somergen-lez-Gand	1 4/10	E 3
Alph. Staes, cultivateur, à Gelrode	14	E 3
J. H. Hendrickx, meunier, à Meldert-lez-Hougaerde	12	E 4

Société Anonyme des ÉTABLISSEMENTS FETU-DEFIZE
LIÈGE (Belgique)

Pensionnat des Ursulines, à Wâvre-Notre-Dame	3 1/2	E 4
L'Abbé Courard, à Visé	1 4/10	E 4
Rieth et Cie, à Anvers	3 1/2	E 4
Maréchal et Van Groenendael, à la Préalle-par-Poulseur	20	E 4
C. Laurent, à Marcinelle	10	E 4
A. Fiévez, à Charleroi	10	E 4
H. Delaere, constructeur, à Ingelmunster	5	E 4
V. Ricard, à Fleurus	1 4/10	E 4
E. Fichefez-Dewez, à Fleurus	3 5/10	E 4
Ve Lambert-Fawe, à Visé	2 1/2	E 4
E. Duculot-Roulin, à Tamines	2 1/2	E 4
Société Anonyme Intercommunale, à Courtrai	2 1/2	E 4
J. Bovy, fondeur, Liége	5	H
Société Charbonnages d'Hautebise, Andenelle	10	E 4
Ad. Adriaenssens, Turnhout	2 1/2	E 4
Ch. Deweirdt, boulanger, à Mariakerke	2	H
Société Générale d'Electricité, à Bruxelles	10	E 4
E. Burm, à Zele	10	E 4
Soudan, à Erbisœul	2	E
Dumoulin, fabricant d'eaux gazeuses, Seraing	3 5/10	E 3
Detombay, Delange et Cie, bâteaux, à Anvers	20	H P S
Vve Latour-Beugnies, imprimerie, à Ciney	2 1/2	E 3
Georges Boxus, grains, à Waremme	7	E 4
Fort de la Chartreuse, pompes, Liége	2 1/2	E 4
Fort de Loncin, pompes, à Loncin	2 1/2	E 4
F. Denis, fabricant de meubles, à Gosselies	7	E 4
J. Ghislain, charron, à Gilly	5	E 4
J. Van Garsse, Moerbeke	20	H 4 S
J. Cuypers, Juprelle	3 5/10	E 4
L. Detry, Gembloux	5	E 4
J. Van Garsse, Moerbeke	2 5	H P S
L. Lefèvre, à Forchies-la-Marche	3 5/10	E 4
Smeets-Janssens, meunier, Vucht	10	E 4
Charbonnages de Ham-sur-Sambre et Moustier	7	E 4
Désiré Hastir, marbrier, à Gilly	3 7/10	E 4
Charbonnages du Château à la Plante	1 1/2	E 4
» » »	16	E 4
J. Frère-Draye, à Gilly	5	E 4
Charbonnages d'Arsimont, à Auvelais	25	E 4
J. Hincq, à Sombreffe	4	E 4
Ch. Laurent-Collard, Jambes	7	E 4
F. Orban et Cie, locomobile à pétrole	9	E N 4
Pensionnat des Dames Bernardines, à Ollignies	10	E 4
J. Van Garsse, constructeur de bâteaux, Moerbeke	20	H P S
Van de Meersch, bâtelier, Wetteren	25	H 4 S
Jos. Massillon, imprimeur, Jemeppe	1 1/2	E N 4
M. Gillain, à Gosselies	3 2/10	E N 4
Soc. Anon. des Houillières Unies du Bassin de Charleroi, Gilly	5	E N 4
Aug. Fransen, fabricant de tabacs, Brée	7	E N 4
Société Anonyme « Extension Horticole », Gand	2	E N 4
Soc. Anonyme pour la vente du pétrole Rieth et Cie, Anvers	5	E N 4
» » » » Locomobile de	3 2/10	E N 4
Sahut et Conreur, coutellerie, à Gembloux	9	E N 4
Vve de Clercq et fils, fabricants de siphons, Bruxelles	3 5/10	E 3
Marquise de Péralta, à Angleur	7	E N 4
E. D'Herte-Rolland, à Flobecq	9	E N 4
Hancart, Deschamps et Colonval, à Couillet	7	E N 4